



RÉGION ACADÉMIQUE
CORSE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



PROJET ACADÉMIQUE 2025 - 2030

Mot du recteur

C'est avec une profonde reconnaissance que je tiens à saluer l'engagement de l'ensemble de la communauté éducative et de tous les partenaires qui ont contribué à l'élaboration de notre projet académique « Scola 2030 ».

Enseignants, personnels d'éducation, d'orientation, de santé et de service social, corps d'inspection, chefs d'établissement, conseillers pédagogiques, directeurs d'école, Université de Corse, services de jeunesse et sports, personnels administratifs mais aussi élèves, parents d'élèves, syndicats, autres services de l'État, Collectivité de Corse, communes, partenaires associatifs, économiques, sociaux et culturels, chacun a apporté son expertise, son regard et son énergie et contribué à dessiner l'avenir de l'école dans notre académie pour les cinq prochaines années.

Construit au plus près du terrain, ce projet académique traduit une ambition partagée, au service de la réussite de tous nos élèves et du bien-être de la communauté éducative. Mettant en œuvre les priorités nationales, il vise à offrir une éducation et une formation de grande qualité dans une société en constante évolution, à garantir l'égalité des chances sur l'ensemble du territoire, à développer une école sereine et inclusive, valorisant aussi dans notre académie les richesses de son environnement insulaire et méditerranéen.

Porté par la conviction que chaque élève a droit à un parcours d'excellence, « Scola 2030 » trace une feuille de route claire, évaluée régulièrement et articulée autour de six axes stratégiques, d'objectifs concrets et d'actions coordonnées. L'académie de Corse y affirme ses ambitions : accompagner nos élèves dans la construction de leur avenir, soutenir et valoriser nos personnels, renforcer le lien de confiance avec les familles et bâtir des partenariats solides avec les acteurs de la société.

« Scola 2030 » incarne, avec beaucoup d'enthousiasme, un magnifique engagement collectif pour la jeunesse de notre académie !

Rémi-François Paolini,
Recteur de la région académique de Corse,
Recteur de l'académie de Corse,
Chancelier des Universités

Scola 2030, notre engagement pour l'école

Le projet académique « Scola 2030 » est la feuille de route d'une ambition et d'une excellence collectives pour nos élèves, répondant aux besoins et aux particularités de notre territoire.

Afin d'identifier nos priorités des cinq prochaines années, la construction de ce projet académique a débuté par un état des lieux pour lequel tous les établissements scolaires et les services académiques ont été sollicités. Ces restitutions ont permis de faire ressortir six axes essentiels.

Les écoles, les collèges et les lycées ont ensuite organisé des temps d'échanges permettant de définir, pour chaque axe, des actions concrètes, des objectifs et des indicateurs précis d'évaluation. Ce travail de terrain fait du projet académique le projet de l'ensemble de la communauté éducative.

Ouvert, de façon innovante, à l'ensemble des acteurs de la société corse (autres services de l'État, Collectivité de Corse, communes, monde socio-économique, culturel et associatif), le projet académique a ensuite été complété et précisé avec eux dans le cadre de « groupes partenariaux ». Les échanges très riches qui ont eu lieu sur tout le territoire insulaire ont abouti à une vision partagée qui nous engage tous.

Notre projet académique doit maintenant vivre dans nos écoles, nos collèges et nos lycées, en lien avec nos différents territoires, et évoluer grâce à une évaluation régulière de ses réalisations.

L'approche collective et partenariale qui fait la force du projet académique « Scola 2030 » sera poursuivie pour mesurer les avancées et proposer les améliorations souhaitées pour chacun des six axes.

C'est tous ensemble, avec engagement et passion, que nous sommes mobilisés pour notre jeunesse, au service de la réussite et du bien-être de tous les élèves de l'académie de Corse.

Les groupes partenariaux

Co-présidés par :

Axe 1 : Instituer la langue corse en savoir scolaire fondamental

- Rémi-François Paolini, Recteur de la région académique de Corse, Chancelier des universités
- Gilles Simeoni, Président du conseil exécutif de Corse

Axe 2 : Améliorer le niveau de tous les élèves en mathématiques et en français

- Dominique Poggioli, Inspecteur d'académie-Directeur académique des services de l'éducation nationale de Corse du sud
- Xavier Sorbe, Inspecteur général de l'Éducation, du Sport et de la Recherche
- Dominique Barbolosi, Enseignant-chercheur à l'Université d'Aix-Marseille

Axe 3 : Garantir un climat scolaire serein et assurer le bien-être des élèves et des personnels

- Virginie Frantz, Secrétaire générale de la région académique de Corse
- Bianca Fazi, Conseillère exécutive en charge du social, de la santé et de la lutte antivectorielle

Axe 4 : Inscrire l'école rurale dans une dynamique partenariale d'excellence et d'ambition scolaires

- Rémi-François Paolini, Recteur de la région académique de Corse, Chancelier des universités
- Jean-Jacques Ciccolini, Président de l'association des maires et des présidents d'EPCI de Corse du Sud
- Ange-Pierre Vivoni, Président de l'association des maires et des présidents d'EPCI de Haute-Corse

Axe 5 : Offrir des formations adaptées aux besoins des territoires pour une orientation et un parcours professionnel réussis

- Michel Lunier, Inspecteur général de l'Éducation, du Sport et de la Recherche
- Jean-Martin Mondoloni, Proviseur des lycées Paul Vincensini et Fred Scamaroni
- Jean Dominici, Président de la chambre de commerce et d'industrie de la Corse
- Jean-Charles Martinelli, Président de la chambre des métiers et de l'artisanat de la Corse

Axe 6 : Renforcer les dispositifs de l'école inclusive et améliorer leur coordination

- Mathieu Blugeon, Inspecteur général de l'Éducation, du Sport et de la Recherche
- Marie-Jeanne Nicoli, Présidente du CESEC
- Marie-Hélène Lecenne, Directrice régionale de l'ARS de Corse
- Lauda Guidicelli-Sbraggia, Conseillère exécutive en charge de la jeunesse, de l'égalité femmes-hommes, de l'innovation sociale, du handicap, de la solidarité internationale et de l'Éducation, de la formation professionnelle, de l'apprentissage, de l'orientation, de l'enseignement supérieur, de la recherche, de la vie étudiante et de l'innovation scientifique. Présidente de la MDPH.

Sommaire

AXE 1 **Lingua corsa**

Instituer la langue corse en savoir scolaire fondamental

- + Objectif 1**
Généraliser l'enseignement bilingue et développer l'immersif en visant un haut niveau de maîtrise linguistique
- + Objectif 2**
Assurer la continuité des parcours bilingues de la maternelle au lycée
- + Objectif 3**
Faire rayonner l'enseignement et l'usage de la langue corse en formant l'ensemble de la communauté éducative
- + Objectif 4**
Faire de la langue corse une langue de communication dans l'école
- + Objectif 5**
Faire de la langue corse un levier de connaissance du territoire et d'ouverture sur le monde méditerranéen et l'international
- + Objectif 6**
Mobiliser et valoriser la langue corse comme outil d'insertion professionnelle et d'engagement citoyen

AXE 2 **Mathématiques & français**

Améliorer le niveau de tous les élèves en mathématiques et en français

- + Objectif 1**
Se mobiliser collectivement pour améliorer l'acquisition des savoirs fondamentaux des élèves
- + Objectif 2**
Permettre à tous les élèves de réussir leur parcours au sein d'une école ambitieuse
- + Objectif 3**
Développer la motivation de tous les élèves et favoriser l'excellence
- + Objectif 4**
Renforcer la formation continue au service de l'acquisition des savoirs fondamentaux



AXE 3

Bien-être

Garantir un climat scolaire serein et assurer le bien-être des élèves et des personnels

- + Objectif 1**
Favoriser un climat serein et bienveillant grâce à un cadre structurant et réellement partagé
- + Objectif 2**
Valoriser l'école comme un lieu de vie et développer les conditions du bien-être à travers l'engagement de tous
- + Objectif 3**
Consolider l'inclusion, le respect de la diversité et le sentiment d'appartenance
- + Objectif 4**
Renforcer l'implication des parents et la qualité des relations entre tous les acteurs de l'école
- + Objectif 5**
Accompagner les élèves et les personnels en favorisant soutien, écoute et reconnaissance
- + Objectif 6**
Améliorer la qualité de vie au travail

AXE 4

Scola in paese

Inscrire l'école rurale dans une dynamique partenariale d'excellence et d'ambition scolaires

- + Objectif 1**
Garantir l'égalité des chances et l'ambition scolaire dans les territoires ruraux
- + Objectif 2**
Assurer l'attractivité du métier d'enseignant dans les écoles et les collèges ruraux
- + Objectif 3**
Renforcer l'inclusion scolaire en milieu rural
- + Objectif 4**
Réaffirmer les relations partenariales pour sécuriser les parcours éducatifs de tous



AXE 5 Orientation & formations

Offrir des formations adaptées pour une orientation et un parcours professionnel réussis

- + **Objectif 1**
Construire des parcours choisis de réussite scolaire
- + **Objectif 2**
Promouvoir l'équité territoriale et renforcer la mobilité
- + **Objectif 3**
Renforcer les partenariats dans l'élaboration de la carte des formations
- + **Objectif 4**
Améliorer l'employabilité par un renforcement des liens avec les entreprises
- + **Objectif 5**
Anticiper sur les métiers de demain



AXE 6 Inclusion

Renforcer les dispositifs de l'école inclusive et améliorer leur coordination

- + **Objectif 1**
Assurer l'inclusion et la scolarisation de tous les élèves en adaptant les pratiques pédagogiques et en mettant en place des parcours personnalisés
- + **Objectif 2**
Renforcer la coordination entre les acteurs éducatifs, médico-sociaux et les familles pour une prise en charge efficace et harmonieuse des élèves à besoins spécifiques
- + **Objectif 3**
Former les enseignants, les AESH et les personnels éducatifs aux pratiques inclusives et aux pédagogies adaptées
- + **Objectif 4**
Améliorer l'identification et le suivi des élèves en difficulté grâce à des outils de repérage plus rapides et précis, ainsi qu'une meilleure fluidité des parcours
- + **Objectif 5**
Aménager l'environnement scolaire pour le rendre plus accessible, accueillant et adapté à la diversité des besoins des élèves

+ Sigles

AXE 1

Lingua corsa

Instituer la langue corse en savoir scolaire fondamental

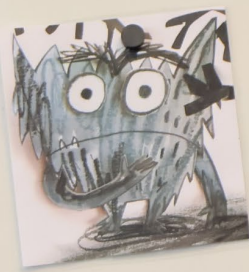
La langue corse, parlée sur l'île depuis des siècles, élément constitutif de l'identité et facteur de cohésion au sein de la société, occupe une place prépondérante dans les établissements scolaires de l'académie de Corse.

Discipline à part entière, langue enseignée (enseignement de langue et culture corses) et langue d'enseignement (enseignement bilingue), la langue corse contribue à la construction de véritables parcours d'excellence en renforçant l'apprentissage du français comme tous les autres apprentissages. Elle participe également à la construction citoyenne des élèves.

C'est pour ces raisons que les parcours bilingues doivent bénéficier au plus grand nombre, en visant un bilinguisme naturel au sein de l'école où la langue corse a le statut de langue de la scolarisation. En somme, devenir une langue qui vit à tout moment, en tout lieu des établissements, en œuvrant à la construction d'un continuum bilingue école-société.



EMOZIONI



BERENITA

PAURA

TRISTE



ZERGA

IMPIA

DAI

N

Lingua per tutti

Bilinguisme

Plurilinguisme

Ouverture

Généralisation

Excellence

Parcours

Formation

Citoyenneté

AXE 1

Lingua corsa

Instituer la langue corse en savoir scolaire fondamental



Objectif 1

Généraliser l'enseignement bilingue et développer l'immersif en visant un haut niveau de maîtrise linguistique



Objectif 2

Assurer la continuité des parcours bilingues de la maternelle au lycée



Objectif 3

Faire rayonner l'enseignement et l'usage de la langue corse en formant l'ensemble de la communauté éducative



Objectif 4

Faire de la langue corse une langue de communication dans l'école



Objectif 5

Faire de la langue corse un levier de connaissance du territoire et d'ouverture sur le monde méditerranéen et l'international



Objectif 6

Mobiliser et valoriser la langue corse comme outil d'insertion professionnelle et d'engagement citoyen

AXE 1 – LINGUA CORSA

État des lieux

- 52,5% des élèves inscrits en filière bilingue dans le 1^{er} degré
- 47% d'écoles bilingues et 20% d'écoles à double filière (bilingue et standard)
- 27% des collégiens inscrits en filière bilingue
- 59,3% des collégiens suivent un enseignement de langue corse
- 20% des lycéens suivent un enseignement de langue corse

Indicateurs

- Pourcentage d'écoles proposant un enseignement bilingue
- Pourcentage d'élèves inscrits en filière bilingue
- Pourcentage d'élèves du second degré inscrits en LCC
- Résultats aux évaluations nationales
- Nombre de candidats composant en langue corse au DNB

OBJECTIF 1 - GÉNÉRALISER L'ENSEIGNEMENT BILINGUE ET DÉVELOPPER L'IMMERSIF EN VISANT UN HAUT NIVEAU DE MAÎTRISE LINGUISTIQUE

Actions



Actions académiques à mettre en œuvre

Action 1 - Généraliser les parcours bilingues dans le 1^{er} degré et viser 100 % d'écoles qui proposent un enseignement bilingue

Action 2 - Développer l'enseignement immersif et viser 50% des classes bilingues utilisant cette méthode, en 2030

Action 3 - Inscrire automatiquement tous les élèves à l'entrée en 5^e en LCC

Action 4 - Développer un accompagnement personnalisé en langue corse à l'attention des nouveaux élèves entrants dans l'académie



Partenaires associés

- Collectivité de Corse
- Association des maires
- Centres d'immersion linguistique



Pour aller plus loin : vos ressources

- Site du Réseau Canopé : educorsica.fr

OBJECTIF 1 - GÉNÉRALISER L'ENSEIGNEMENT BILINGUE ET DÉVELOPPER L'IMMERSIF EN VISANT UN HAUT NIVEAU DE MAÎTRISE LINGUISTIQUE



Actions académiques à mettre en œuvre

Action 1 - Généraliser les parcours bilingues dans le 1er degré et viser 100 % d'écoles qui proposent un enseignement bilingue

- Faire du concours spécial langue corse le concours de référence en augmentant, sur 5 ans, progressivement le nombre de postes qui lui est consacré.
- Doter chaque école d'une filière bilingue.

Action 2 - Développer l'enseignement immersif et viser 50% des classes bilingues utilisant cette méthode, en 2030

- Développer la pratique de l'enseignement bilingue par la méthode immersive.
- Faire entrer de nouvelles classes dans le dispositif chaque année.
- Octroyer le label « Scola Paolina » à chaque école mettant en place une approche immersive, associant les enseignants, les personnels communaux et les associations agréées.

Action 3 - Inscrire automatiquement tous les élèves à l'entrée en 5^{ème} en LCC

- À l'entrée en classe de 5^{ème}, tous les élèves qui ne possèdent pas une autre option seront automatiquement inscrits en LCC.

Action 4 – Développer un accompagnement personnalisé en langue corse à l'attention des nouveaux élèves entrants dans l'académie

- À l'école ou au collège, proposer des temps de mise à niveau, particulièrement aux élèves qui n'ont pas encore été exposés à la langue.

État des lieux

- 50% d'enseignants bilingues dans le 1er degré
- 91 enseignants bilingues exerçant sur un poste spécifique dans le 2nd degré
- Absence de continuité au parcours bilingue jusqu'en terminale
- Absence d'instance de liaison interdegré dédiée

Indicateurs

- Pourcentage d'enseignants habilités
- Nombre de postes spécifiques bilingues
- Nombre d'heures de DNL dispensées au sein de chaque établissement

OBJECTIF 2 - ASSURER LA CONTINUITÉ DES PARCOURS BILINGUES DE LA MATERNELLE AU LYCÉE

Actions



Actions académiques à mettre en œuvre

Action 1 - Créer une instance de coordination interdegré dédiée à la langue corse

Action 2 - Nommer des coordinateurs du bilinguisme au sein de chaque établissement (EPLE)

Action 3 - Proposer la création d'un baccalauréat bilingue finalisant et valorisant l'ensemble du parcours de l'élève

Action 4 - Poursuivre la dynamique de fléchage de postes d'enseignants bilingues



Partenaires associés

- Collectivité de Corse



Pour aller plus loin : vos ressources

- Site du Réseau Canopé : educorsica.fr

OBJECTIF 2 - ASSURER LA CONTINUITÉ DES PARCOURS BILINGUES DE LA MATERNELLE AU LYCÉE



Actions académiques à mettre en œuvre

Action 1 - Créer une instance de coordination interdégré dédiée à la langue corse

- Créer le cunsigliu linguisticu intergradu permettant aux équipes d'échanger spécifiquement sur l'enseignement de la langue corse de manière à coordonner les pratiques pédagogiques et à fluidifier les transitions école-collège et collège-lycée.

Action 2 - Nommer des coordinateurs du bilinguisme au sein de chaque établissement (EPLE)

- Nommer des coordinateurs du bilinguisme qui sont les interlocuteurs privilégiés pour les sujets relatifs à la langue corse. Ils seront chargés d'élaborer et d'animer, sous l'autorité du chef d'établissement, le projet « Langue et culture corses » de l'établissement.

Action 3 - Proposer la création d'un baccalauréat bilingue finalisant et valorisant l'ensemble du parcours de l'élève

- Proposer la création d'un baccalauréat bilingue, sur le modèle du baccalauréat mention DNL : les lycéens peuvent bénéficier d'un enseignement bilingue jusqu'en classe de terminale, avec inscription sur le diplôme et valorisation dans la poursuite des études.

Action 4 – Poursuivre la dynamique de fléchage de postes d'enseignants bilingues

- Flécher des postes spécifiques bilingues pour assurer la pérennité et le développement des filières bilingues.

AXE 1 - LINGUA CORSA

État des lieux

- Grand plan de formation dans le 1^{er} degré
- Grand plan de formation dans le 2nd degré
- Offre de formation transversale et disciplinaire en langue corse
- Master MEEF bilingue à l'université de Corse

Indicateurs

- Nombre d'enseignants formés
- Nombre de nouveaux enseignants habilités
- Nombre de personnels non enseignants formés
- Nombre de formations d'initiative locale
- Niveau en langue corse des enseignants de l'académie

**OBJECTIF 3 - FAIRE RAYONNER L'ENSEIGNEMENT
ET L'USAGE DE LA LANGUE CORSE
EN FORMANT L'ENSEMBLE DE LA COMMUNAUTÉ ÉDUCATIVE**

Actions



Actions académiques à mettre en œuvre

Action 1 - Adapter la formation initiale des enseignants

Action 2 - Labelliser dans l'académie des écoles et des établissements scolaires pilotes pour former les enseignants à la pratique de l'enseignement bilingue

Action 3 - Proposer des tests de positionnement linguistique à tous les personnels

Action 4 - Développer une offre de formation par immersion sur l'ensemble du territoire



Partenaires associés

- Collectivité de Corse
- INSPÉ
- Réseau Canopé
- Réseau d'associations



Pour aller plus loin : vos ressources

- <https://www.canope.corsica/formalingua/>
- <https://www.ac-corse.fr/l-offre-de-formation-transversale-avec-l-eafc-124166>

OBJECTIF 3 - FAIRE RAYONNER L'ENSEIGNEMENT ET L'USAGE DE LA LANGUE CORSE EN FORMANT L'ENSEMBLE DE LA COMMUNAUTÉ ÉDUCATIVE



Actions académiques à mettre en œuvre

Action 1 - Adapter la formation initiale des enseignants

- La réforme du concours de recrutement des enseignants à compter de la rentrée 2026 entraîne des modifications de la formation initiale.
- Le travail en partenariat avec l'INSPÉ est renforcé pour former des enseignants bilingues, en veillant à disposer d'un volume conséquent en langue corse durant les 3 années du parcours en licence.

Action 2 – Labelliser dans l'académie des écoles et des établissements scolaires pilotes pour former les enseignants à la pratique de l'enseignement bilingue

- Identifier des établissements pilotes dans le 1^{er} et le 2nd degrés, et les rendre accessibles aux enseignants capables de faire valoir leur expertise dans l'enseignement bilingue ou immersif et de les rendre accessibles aux enseignants souhaitant se former.

Action 3 - Proposer des tests de positionnement linguistique à tous les personnels

- Proposer des évaluations diagnostiques, formatives et certificatives aux personnels de l'académie qui permettent à chacun de mesurer, de développer ou de renforcer ses compétences en langue corse.

Action 4 - Développer une offre de formation par immersion sur l'ensemble du territoire

- Organiser, dans chaque microrégion, des temps de formation en immersion aux personnels enseignants et non enseignants pour développer la pratique active du corse.

AXE 1 - LINGUA CORSA

État des lieux

- Une langue surtout utilisée en classe au sein des structures scolaires
- Des élèves aux compétences souvent passives

Indicateurs

- Pourcentage de projets pédagogiques incluant la langue corse
- Ubiquité de la langue corse dans les établissements
- Signalétique des établissements
- Actions permettant une pratique active de la langue corse

OBJECTIF 4 - FAIRE DE LA LANGUE CORSE UNE LANGUE DE COMMUNICATION DANS L'ÉCOLE

Actions



Actions académiques à mettre en œuvre

Action 1 - Inscrire la langue corse dans tous les projets d'école et d'établissement

Action 2 - Inclure la langue corse dans tous les projets pédagogiques

Action 3 - Développer l'enseignement en langue corse au-delà des filières bilingues

Action 4 - Identifier des élèves « portalingua » dans les établissements

Action 5 - Proposer une offre de formation à la mise en œuvre de pratiques innovantes



Partenaires associés

- Collectivité de Corse
- Associations des maires
- PEP
- Réseau associatif
- Réseau Canopé
- INSPÉ



Pour aller plus loin : vos ressources

- [U cunghjucatore](#)
- <https://www.educorsica.fr/lessicu/index.php#two>
- <https://www.educorsica.fr/o-chju/>
- <https://www.education.gouv.fr/bo/21/Hebdo47/MENE2136384C.htm>

OBJECTIF 4 - FAIRE DE LA LANGUE CORSE UNE LANGUE DE COMMUNICATION DANS L'ÉCOLE



Actions académiques à mettre en œuvre

Action 1 - Inscrire la langue corse dans tous les projets d'école et d'établissement

- Inscrire la langue et culture corses dans chaque projet d'école et chaque projet d'établissement, en fixant ses objectifs.

Action 2 - Inclure la langue corse dans tous les projets pédagogiques

- Inclure la langue corse dans chaque projet pédagogique grâce à l'intervention de ressources in situ et/ou d'intervenants extérieurs, permettant une pratique active de la langue par les élèves quelle que soit la discipline.

Action 3 - Développer l'enseignement en langue corse au-delà des filières bilingues

- Constituer des équipes pédagogiques afin que la pratique de la langue corse devienne naturelle dans toutes les disciplines, dans chaque filière, et que chaque élève soit au contact de la langue.

Action 4 - Identifier des élèves « portalingua » dans les établissements

- Constituer un réseau de « portalingua » qui sont des élèves médiateurs linguistiques ayant vocation à valoriser leurs compétences en langue corse auprès des adultes et des camarades, pour contribuer à la diffusion de la langue corse.

Action 5 – Proposer une offre de formation à la mise en œuvre de pratiques innovantes

- Faire émerger des pratiques innovantes sur le territoire pouvant être mutualisées à l'ensemble de l'académie par des formations adéquates. Un appui des enseignants chercheurs auprès des enseignants du 1^{er} et du 2nd degré permet d'identifier les pratiques efficaces.

État des lieux

- Des langues encore souvent cloisonnées

Indicateurs

- Nombre de projets eTwinning incluant le corse
- Nombre de projet Erasmus+ incluant la langue corse
- Nombre de projets bi-plurilingues



OBJECTIF 5 - FAIRE DE LA LANGUE CORSE UN LEVIER DE CONNAISSANCE DU TERRITOIRE ET D'OUVERTURE SUR LE MONDE MÉDITERRANÉEN ET L'INTERNATIONAL



Actions



Actions académiques à mettre en œuvre

Action 1 – Renforcer l'offre de formation interlangue

Action 2 – Formaliser un réseau des professeurs de langues et développer des ressources interlangues

Action 3 – Développer les jumelages entre établissements en faveur d'une communication en langues entre élèves



Partenaires associés

- Réseau Canopé
- Collectivité de Corse
- Université
- INSPÉ
- Associations



Pour aller plus loin : vos ressources

- Site du Réseau Canopé : educorsica.fr
- <https://www.etwinning.fr/>
- <https://info.erasmusplus.fr/>

OBJECTIF 5 - FAIRE DE LA LANGUE CORSE UN LEVIER DE CONNAISSANCE DU TERRITOIRE ET D'OUVERTURE SUR LE MONDE MÉDITERRANÉEN ET L'INTERNATIONAL



Actions académiques à mettre en œuvre

Action 1 - Renforcer l'offre de formation interlangue

- Réunir les enseignants de langues pour partager des didactiques communes, travailler sur des objets communs interlangues, sur la médiation linguistique et culturelle et sur la pédagogie de projet.

Action 2 - Formaliser un réseau des professeurs de langues et développer des ressources interlangues

- Créer des ressources interlangues, incluant le français et le corse, pour contribuer à un enseignement qui croise langues et cultures en associant des enseignants de toutes les langues.

Action 3 – Développer les jumelages entre établissements en faveur d'une communication en langues entre élèves

- Par le jeu d'un eTwinning à différentes échelles (académique, nationale, internationale), placer les élèves en situation de communication en langues, en tissant des ponts entre les langues et en développant une pédagogie de projet interlangue.

État des lieux

- Absence de bilinguisme en lycée professionnel
- Une compétence à mieux valoriser

Indicateurs

- Nombre d'enseignants habilités en lycée professionnel
- Nombre de filières dispensant des enseignements en langue corse

OBJECTIF 6 - MOBILISER ET VALORISER LA LANGUE CORSE COMME OUTIL D'INSERTION PROFESSIONNELLE ET D'ENGAGEMENT CITOYEN

Actions



Actions académiques à mettre en œuvre

Action 1 - Créer des référentiels de compétences en langue corse liés aux métiers et aux gestes professionnels

Action 2 - Communiquer sur les métiers pour lesquels la langue corse est une plus-value

Action 3 - Proposer une diversité d'actions permettant une pratique active et valorisante de la langue corse

Action 4 - Créer un parcours « Lingua corsa » répertoriant les compétences acquises et activités effectuées par les élèves tout au long de leur scolarité

Action 5 - Valoriser l'engagement des enseignants bilingues lors des rendez-vous de carrière



Partenaires associés

- Médias
- CCI
- CMA
- Collectivité de Corse



Pour aller plus loin : vos ressources

- Site du Réseau Canopé : educorsica.fr
- <https://www.medialingua.corsica/>
- Parolle cullegiane : <https://www.francebleu.fr/emissions/parolle-cullegiane>

OBJECTIF 6 - MOBILISER ET VALORISER LA LANGUE CORSE COMME OUTIL D'INSERTION PROFESSIONNELLE ET D'ENGAGEMENT CITOYEN



Actions académiques à mettre en œuvre

Action 1 - Créer des référentiels de compétences en langue corse liés aux métiers et aux gestes professionnels

- Développer des programmes de langue corse à objectifs spécifiques avec des modules d'apprentissage en langue corse à destination des métiers de l'économie locale.

Action 2 - Communiquer sur les métiers pour lesquels la langue corse est une plus-value

- Répondre à la question de l'utilité de la langue est un enjeu essentiel qui encouragera les élèves à continuer à l'apprendre dans une perspective professionnelle.

Action 3 - Proposer une diversité d'actions permettant une pratique active et valorisante de la langue corse

- À l'échelle académique, proposer des concours et des pratiques innovantes en lien avec nos partenaires pour favoriser la pratique active du corse par les élèves et valoriser les compétences (concours de « chjami è rispondi », concours d'écriture et de lecture à voix haute, poésie, initiation à la paghjella ...).

Action 4 - Créer un parcours « Lingua corsa » répertoriant les compétences acquises et activités effectuées par les élèves tout au long de leur scolarité

- Sur le modèle des quatre parcours éducatifs existants (parcours avenir, éducatif de santé, citoyen, d'éducation artistique et culturelle), le parcours Lingua corsa recensera les acquis de l'élève (évaluations académiques ...) et les actions menées en lien avec la langue corse (séjours en centre d'immersion, examens, concours ...).

Action 5 - Valoriser l'engagement des enseignants bilingues lors des rendez-vous de carrière

- L'engagement des enseignants bilingues sera pris en compte et valorisé par les inspecteurs, les chefs d'établissement et les instances académiques lors des évolutions de carrière.

AXE 2

Mathématiques & français

Améliorer le niveau
de tous les élèves en
mathématiques et en français



Socle indispensable à la réussite des élèves, la maîtrise du français et des mathématiques est déterminante pour la construction personnelle, l'émancipation intellectuelle et l'épanouissement de chacun.

Accompagner chaque élève, avec exigence et bienveillance, pour l'amener à donner le meilleur de lui-même est une priorité absolue.

Le renforcement des apprentissages pour prévenir les difficultés, améliorer les résultats aux différentes évaluations et plus particulièrement, encourager chaque élève à nourrir de hautes ambitions, repose sur la mise en œuvre d'une diversité d'actions et de dispositifs d'accompagnement adaptés.



Français

Mathématiques

Évaluation

Dispositifs d'accompagnement

Diplômes

Qualifications

Formation

Pédagogies innovantes

Ambition

Motivation

Émancipation

Exigence

Bienveillance

AXE 2

Mathématiques & français

**Améliorer le niveau de tous les élèves
en mathématiques et en français**

- + Objectif 1**
Se mobiliser collectivement pour améliorer l'acquisition des savoirs fondamentaux des élèves
- + Objectif 2**
Permettre à tous les élèves de réussir leur parcours au sein d'une école ambitieuse
- + Objectif 3**
Développer la motivation de tous les élèves et favoriser l'excellence
- + Objectif 4**
Renforcer la formation continue au service de l'acquisition des savoirs fondamentaux

État des lieux

- Des marges de progrès voire des faiblesses dans certains domaines en mathématiques et en français
- Épreuves ponctuelles du DNB en retrait par rapport au national
- Au lycée, de bons résultats au baccalauréat général qui marquent des résultats contrastés dans d'autres examens
- Un nombre d'élèves qui sortent du système scolaire sans qualification encore trop important
- Des disparités de résultats entre les filles et les garçons, en mathématiques et en français

Indicateurs

- Proportion d'établissements ayant formalisé un plan d'action intégré au projet d'école et au projet d'établissement
- Résultats aux évaluations nationales
- Résultats académiques aux épreuves ponctuelles du DNB
- Proportion de projets d'évaluation formalisés au collège et actualisés au lycée
- Taux de poursuite d'études

OBJECTIF 1 - SE MOBILISER COLLECTIVEMENT POUR AMÉLIORER L'ACQUISITION DES SAVOIRS FONDAMENTAUX DES ÉLÈVES



Actions

Actions académiques à mettre en œuvre

Action 1 - Analyser et présenter aux équipes éducatives les évaluations nationales et les résultats aux examens

Action 2 - Élaborer ou actualiser un projet d'évaluation centré sur l'élève au collège et au lycée

Action 3 - Approfondir le travail inter-niveaux

Action 4 - Exiger une qualité de l'expression orale et écrite dans toutes les disciplines

Action 5 - Harmoniser les progressions en mathématiques

Action 6 - Encourager la pratique de la lecture



Partenaires associés

- Parents
- Mairies
- Associations
- Collectivité de Corse



Pour aller plus loin : vos ressources

- <https://eduscol.education.fr/887/evaluations-nationales-et-tests-de-positionnement>
- <https://www.education.gouv.fr/l-evaluation-des-acquis-des-eleves-du-cp-au-lycee-12089>
- <https://eduscol.education.fr/2688/modalites-d-evaluation-pour-le-baccalaureat>
- <https://www.education.gouv.fr/bo/21/Hebdo30/MENE2121270N.htm>
- <https://eduscol.education.fr/877/le-controle-continuu>
- <https://www.education.gouv.fr/les-indicateurs-de-resultats-des-colleges-et-des-lycees-377729>

OBJECTIF 1 - SE MOBILISER COLLECTIVEMENT POUR AMÉLIORER L'ACQUISITION DES SAVOIRS FONDAMENTAUX DES ÉLÈVES



Actions académiques à mettre en œuvre

Action 1 - Analyser et présenter aux équipes éducatives les évaluations nationales et les résultats aux examens

- Instaurer systématiquement un temps d'analyse collectif des évaluations nationales et des résultats au DNB. Tous les établissements formalisent un plan d'action intégré au projet d'école et au projet d'établissement. Ils le révisent annuellement par l'analyse des résultats.

Action 2 - Élaborer ou actualiser un projet d'évaluation centré sur l'élève au collège et au lycée

- Dans le cadre du contrôle continu du DNB, tous les collèges formalisent un projet d'évaluation. Ce projet permettra une réflexion collective des équipes autour de l'évaluation.

Action 3 - Approfondir le travail inter-niveaux

- Un travail inter-niveaux (école-collège et collège-lycées général, technologique et professionnel) est mis en œuvre en s'appuyant sur le plan d'action. Ce travail est coordonné au niveau départemental par l'IA-DASEN, en lien avec les corps d'inspection, les chefs d'établissement et les directeurs d'école. Les savoirs fondamentaux sont abordés dans tous les conseils inter-degrés.

Action 4 - Exiger une qualité de l'expression orale et écrite dans toutes les disciplines

- Toutes les disciplines sont exigeantes sur les compétences de la maîtrise du français, aussi bien sur la qualité de l'expression orale que de l'expression écrite. L'équipe pédagogique établit une stratégie commune des pratiques dans les enseignements.

Action 5 - Harmoniser les progressions en mathématiques

- Une réflexion sur l'harmonisation des progressions de mathématiques est menée collectivement dans chaque collège et dans chaque lycée permettant la mise en place d'évaluations communes.

Action 6 - Encourager la pratique de la lecture

- Favoriser les temps de lecture par un accès facilité aux livres dans tous les espaces des établissements scolaires : coins bibliothèques dans les classes, CDI, salles d'études, espaces communs ...
- Proposer des livres pour favoriser la lecture pendant les vacances scolaires, dans la continuité du dispositif national « Un livre pour les vacances » et « Cet été, je lis ».

État des lieux

- Le dispositif Devoirs faits inégalement déployé
- Des dispositifs d'accompagnement hétérogènes et aux impacts inégaux
- Des élèves avec des ambitions scolaires inégales
- Un engagement important des élèves et des équipes dans les concours mémoriels et les Olympiades de mathématiques
- Une participation en retrait aux différents concours généraux

Indicateurs

- Proportion d'élèves de cycle 4 inscrits en Devoirs faits
- Proportion d'élèves inscrits aux concours mémoriels
- Proportion d'élèves inscrits au concours général
- Proportion d'élèves inscrits aux Olympiades de mathématiques

OBJECTIF 2 - PERMETTRE À TOUS LES ÉLÈVES DE RÉUSSIR LEUR PARCOURS AU SEIN D'UNE ÉCOLE AMBITIEUSE

Actions



Actions académiques à mettre en œuvre

Action 1 - Promouvoir des pratiques efficaces clairement identifiées

Action 2 - S'appuyer sur le plurilinguisme

Action 3 - Mobiliser les dispositifs d'accompagnement au service des savoirs fondamentaux

Action 4 - Développer et valoriser l'ambition des élèves

Action 5 - Utiliser les outils numériques comme levier de réussite

Action 6 - Systématiser un DNB blanc académique de mathématiques et de français



Partenaires associés

- Partenaires prenant en charge les élèves pour l'aide aux devoirs



Pour aller plus loin : vos ressources

- <https://eduscol.education.fr/3049/dynamiser-l-enseignement-des-mathematiques-au-college>
- <https://eduscol.education.fr/document/24577/download>
- <https://sites.ac-corse.fr/maths/dnb-before-import/>
- <https://www.education.gouv.fr/devoirs-faits-un-temps-d-etude-accompagnee-pour-realiser-les-devoirs-7337>
- <https://eduscol.education.fr/document/50921/download>
- <https://eduscol.education.fr/document/299/download?attachment>
- <https://eduscol.education.fr/3433/olympiades-nationales-de-mathematiques>

OBJECTIF 2 - PERMETTRE À TOUS LES ÉLÈVES DE RÉUSSIR LEUR PARCOURS AU SEIN D'UNE ÉCOLE AMBITIEUSE



Actions académiques à mettre en œuvre

Action 1 - Promouvoir des pratiques efficaces clairement identifiées

- Réaffirmer des pratiques pédagogiques et didactiques efficaces et différenciées, identifiées par la recherche et/ou par les acteurs de terrain (enseignement explicite, enseignement universel...), et instaurer des rituels afin de garantir l'ancrage des automatismes en mathématiques.

Action 2 - S'appuyer sur le plurilinguisme

- S'appuyer sur la complémentarité linguistique de toutes les langues de l'École, dont la langue corse et les langues de l'Antiquité pour améliorer les compétences dans les fondamentaux.

Action 3 - Mobiliser les dispositifs d'accompagnement au service des savoirs fondamentaux

- Les équipes et les partenaires de l'Éducation nationale sont mobilisés pour mettre en cohérence les dispositifs d'accompagnement et de travail personnel de l'élève (activités pédagogiques complémentaires, Devoirs faits, accompagnement personnalisé, études dirigées, stage de réussite, tutorat, soutien scolaire par les collectivités et les associations ...).
- En mathématiques et en français, généralisation des bureaux d'aide rapide (éventuellement en distanciel) dans les établissements du second degré.

Action 4 - Développer et valoriser l'ambition des élèves

- Les élèves sont accompagnés pour participer à des concours et des dispositifs culturels ambitieux et exigeants (académiques, nationaux et/ou internationaux). Cet engagement individuel ou collectif est valorisé et inscrit dans le parcours scolaire de l'élève. Les équipes pédagogiques jouent un rôle central dans le déploiement de ces actions.

Action 5 - Utiliser les outils numériques comme levier de réussite

- Les outils numériques, dont l'IA, sont utilisés plus systématiquement dans le cadre réglementaire afin de différencier les pratiques pédagogiques, individualiser les réponses aux besoins. Une réflexion sur l'usage raisonné de l'IA est proposée. Ces outils peuvent aussi être utilisés pour la création de capsules vidéo, de podcasts, de webradios, de journaux scolaires ...

Action 6 – Systématiser un DNB blanc académique de mathématiques et de français

- Le DNB blanc académique se déroule au mois d'avril.
- Il prépare tous les élèves de l'académie à ce premier examen national, en repérant leurs points forts et en identifiant leurs besoins.
 - Il permet d'harmoniser les exigences et les pratiques des enseignants, et facilite la mutualisation des ressources (conception et banque de sujets, ...).

État des lieux

- Décrochage précoce des filles en mathématiques et des garçons en français, perceptible dès la mi-CP
- 34% des écoliers et 24% des collégiens ont résolu des énigmes académiques pendant la semaine des mathématiques 2025 en langues française et corse
- 44% des élèves de l'académie ont bénéficié d'au moins une activité artistique et culturelle en 2024-2025
- Les filles sont légèrement sous-représentées dans l'enseignement de spécialité mathématiques
- Les garçons sont très sous-représentés dans l'enseignement de spécialité HLP

Indicateurs

- Proportion d'élèves ayant participé à une action en lien avec les mathématiques
- Proportion d'élèves ayant participé à une action en lien avec la culture littéraire
- Proportion de filles en spécialité mathématiques en première et en terminale
- Proportion de garçon en spécialité HLP en première et en terminale

OBJECTIF 3 - DÉVELOPPER LA MOTIVATION DE TOUS LES ÉLÈVES ET FAVORISER L'EXCELLENCE

Actions



Actions académiques à mettre en œuvre

Action 1 - Développer des actions dans toutes les disciplines en lien avec les fondamentaux

Action 2 - Systématiser pour chaque élève la participation à une action en lien avec les mathématiques

Action 3 - Systématiser pour chaque élève la participation à une action en lien avec la culture littéraire



Partenaires associés

- Université
- Ligue des échecs
- Ligue de bridge
- Autres partenaires



Pour aller plus loin : vos ressources

- <https://eduscol.education.fr/2565/favoriser-l-acces-de-toutes-et-tous-aux-sciences>
- <https://www.education.gouv.fr/plan-filles-et-maths-pour-que-les-jeunes-filles-prennent-toute-leur-place-dans-les-metiers-de-l-450370>
- <https://eduscol.education.fr/1472/clubs-de-mathematiques>
- <https://www.education.gouv.fr/semaine-de-la-presse-et-des-medias-dans-l-ecole-5159>
- <https://www.education.gouv.fr/e-printemps-des-poetes-le-concours-explorer-la-poesie-le-grand-prix-poesie-ratp-7634#:~:text=>

OBJECTIF 3 - DÉVELOPPER LA MOTIVATION DE TOUS LES ÉLÈVES DE L'ACADÉMIE ET FAVORISER L'EXCELLENCE



Actions académiques à mettre en œuvre

Action 1 - Développer des actions dans toutes les disciplines en lien avec les fondamentaux

- Concevoir des activités disciplinaires structurantes qui contribuent à la maîtrise des savoirs fondamentaux (lire, écrire, compter). Elles sont indiquées dans le plan d'action de l'établissement.

Action 2 - Systématiser pour chaque élève la participation à une action en lien avec les mathématiques

- Développer le plaisir d'apprendre les mathématiques au sein de la classe en utilisant des pratiques innovantes et en mettant en œuvre des actions en faveur du rayonnement de cette discipline.
- De la maternelle au lycée, chaque élève bénéficie chaque année d'au minimum une action en lien avec les mathématiques (y compris pendant les temps périscolaires ou extrascolaires).

Exemples d'actions : énigmes, rallye, participation à des concours, forum des mathématiques, ateliers, clubs, jeux d'échecs, bridge, tarot, projets interdisciplinaires, conférences, marrainage (rôle modèle des femmes).

Action 3 - Systématiser pour chaque élève la participation à une action en lien avec la culture littéraire

- Favoriser la culture littéraire par des pratiques dans l'ensemble des écoles et établissements en généralisant diverses actions.
- De la maternelle au lycée, chaque élève bénéficie chaque année d'au minimum une action en lien avec le français (y compris pendant les temps périscolaires ou extrascolaires).

Exemples d'actions : quart d'heure de lecture (un établissement/une bibliothèque) ; rencontres avec les acteurs du livre : écrivains, éditeurs, libraires ; écriture créative avec des auteurs en résidence (dispositif CNL) ; ateliers d'écriture, de théâtre et d'éloquence ; printemps des poètes ; semaine de la presse ; déplacement dans les médiathèques, les musées, participation au dispositif culturel « collégiens ou lycéens au cinéma » ; participation à des concours (« Si on lisait à voix haute », « Dis-moi dix mots », ...).

État des lieux

- Plan mathématiques - taux d'enseignants formés à la rentrée 2024 : 91%
- Plan français - taux d'enseignants formés à la rentrée 2024 : 77%
- 2,05 jours de formation par an pour les enseignants
- Deux laboratoires de mathématiques académique depuis 2019
- Un laboratoire de mathématiques dans un collège

Indicateurs

- Évolution du nombre de stages en lien avec les savoirs fondamentaux
- Nombre d'observations croisées dans les établissements
- Taux de participation aux stages en lien avec les savoirs fondamentaux
- Nombre de partenaires impliqués dans les formations des enseignants
- Pourcentage de chercheurs intervenant dans les formations

OBJECTIF 4 - RENFORCER LA FORMATION CONTINUE AU SERVICE DE L'ACQUISITION DES SAVOIRS FONDAMENTAUX

Action



Actions académiques à mettre en œuvre

Action 1 - Diversifier les modalités de formation

Action 2 - Former tous les acteurs

Action 3 - S'appuyer sur les partenaires pour former



Partenaires associés

- INSPÉ
- Université



Pour aller plus loin : vos ressources

- <https://eduscol.education.fr/1469/laboratoires-de-mathematiques>
- <https://eduscol.education.fr/1853/plan-de-formation-en-francais-premier-degre>
- <https://eduscol.education.fr/1476/plan-de-formation-en-mathematiques-premier-degre>

OBJECTIF 4 - RENFORCER LA FORMATION CONTINUE AU SERVICE DE L'ACQUISITION DES SAVOIRS FONDAMENTAUX



Actions académiques à mettre en œuvre

Action 1 – Diversifier les modalités de formation

- Pérenniser des modalités de formation des plans maths et français (constellations) ; étendre ces modalités dans le second degré.
- Renforcer la mutualisation des ressources académiques en français et mathématiques.
- Mettre en œuvre des observations croisées pour les enseignants de mathématiques et de français au sein des établissements mais aussi dans le cadre des liaisons école/collège ou collège/lycées.
- Ouvrir de laboratoires de mathématiques dans tous les secteurs.

Action 2 - Former tous les acteurs

- Renforcer la formation des personnels qui interviennent en Devoirs faits sur le français et les mathématiques.
- Proposer des formations sur la didactique des mathématiques à tous les enseignants.
- Intégrer les partenaires qui prennent en charge les élèves aux formations en mathématiques et en français.
- Accompagner, à l'aide de formations locales, les établissements volontaires afin d'élaborer et de mettre en œuvre leur **plan d'action** (objectif 1).
- Lutter contre les stéréotypes de genre en mathématiques et en français, en formant les enseignants.

Action 3 - S'appuyer sur les partenaires pour former

- Développer des échanges avec les acteurs de la formation initiale dans une perspective d'harmonisation du continuum de formation.
- Irriguer la formation sur les savoirs fondamentaux avec les avancées de la recherche.
- Accroître les formations animées par des chercheurs (universitaires, IFÉ ...).



AXE 3

Bien-être

Garantir un climat scolaire serein et assurer le bien-être des élèves et des personnels

L'école n'est pas seulement un lieu d'apprentissage, c'est avant tout un lieu de vie : un environnement qui doit être sécurisant et sécurisé pour permettre à chaque élève de grandir, d'apprendre et de s'épanouir.

Le climat scolaire correspond à l'ensemble des conditions, des relations et des pratiques qui structurent la vie dans un établissement. Il s'agit d'une réalité collective, organisationnelle et systémique, qui concerne tous les acteurs : élèves, personnels, familles, partenaires.

À l'inverse, le bien-être à l'école relève d'un ressenti individuel, lié à la satisfaction des besoins émotionnels, sociaux, cognitifs ou physiques. Il participe au climat scolaire, sans pour autant s'y réduire.

Si l'on constate que notre académie ne souffre pas d'un climat scolaire dégradé, il n'en reste pas moins fondamental de le garantir et de le consolider. Mais cela pose une question essentielle : quelle place est réellement laissée à l'élève dans cet espace collectif ?





Prévention

Sérénité

Bienveillance

Engagement

Appartenance

Inclusion

Vivre ensemble

Partage

Collectif

Coopération

AXE 3

Bien-être

**Garantir un climat scolaire serein
et assurer le bien-être des élèves et des personnels**



Objectif 1

**Favoriser un climat serein et bienveillant
grâce à un cadre structurant et réellement partagé**



Objectif 2

**Valoriser l'école comme un lieu de vie et développer les conditions du
bien-être à travers l'engagement de tous**



Objectif 3

**Consolider l'inclusion, le respect de la diversité
et le sentiment d'appartenance**



Objectif 4

**Renforcer l'implication des parents et la qualité des relations
entre tous les acteurs éducatifs**



Objectif 5

**Accompagner les élèves et les personnels en favorisant
soutien, écoute et reconnaissance**



Objectif 6

Améliorer la qualité de vie au travail

AXE 3 – BIEN-ÊTRE

État des lieux

- 100% des établissements scolaires sont labellisés au niveau 1
- 36% des faits établissements de niveaux 2 et 3 relèvent du 1er degré
- 64% des faits établissements de niveaux 2 et 3 relèvent du 2nd degré

Indicateurs

- Le niveau de labellisation des établissements scolaires dans le déploiement de pHARE
- Le nombre de faits établissements
- Le nombre de conseil de discipline
- Le nombre de journées d'exclusion temporaire
- Déploiement des cours d'empathie

OBJECTIF 1 - FAVORISER UN CLIMAT SEREIN ET BIENVEILLANT GRÂCE À UN CADRE STRUCTURANT ET RÉELLEMENT PARTAGÉ

Actions



Actions académiques à mettre en œuvre

Action 1 – S'appuyer sur des rituels structurants, compréhensibles et adaptés à tous les âges pour instaurer un environnement quotidien propice au respect mutuel et au vivre-ensemble

Action 2 - Définir et faire vivre des règles explicites, justes et co-construites avec les élèves et les équipes, pour renforcer leur appropriation

Action 3 - Identifier les temps et espaces à risque (sanitaires, cour, couloirs, cantine ...) afin de prévenir les tensions et garantir la sécurité émotionnelle

Action 4 - Prévenir toutes les formes de violence en développant les compétences psycho-sociales, la communication non violente et des actions de prévention du harcèlement, dès le plus jeune âge



Partenaires associés

- Elèves
- Parents
- Associations de parents d'élèves
- Associations spécialisées
- Professionnels de santé
- Collectivité de Corse
- Communes
- Partenaires culturels
- Canopé
- Université/INSPÉ



Pour aller plus loin : vos ressources

- <https://www.education.gouv.fr/non-au-harcelement/politique-de-lutte-contre-le-harcelement-l-ecole-289530>
- <https://www.education.gouv.fr/non-au-harcelement/phare-un-programme-de-lutte-contre-le-harcelement-l-ecole-323435>

OBJECTIF 1 - FAVORISER UN CLIMAT SEREIN ET BIENVEILLANT GRÂCE À UN CADRE STRUCTURANT ET RÉELLEMENT PARTAGÉ



Actions académiques à mettre en œuvre

Action 1 - S'appuyer sur des rituels structurants, compréhensibles et adaptés à tous les âges pour instaurer un environnement quotidien propice au respect mutuel et au vivre-ensemble

- Instaurer des rituels quotidiens (météo des émotions, cahier de vie – école).
- Créer des espaces et des séquences de bien-être.

Action 2 - Définir et faire vivre des règles explicites, justes et co-construites avec les élèves et les équipes, pour renforcer leur appropriation

- Élaborer collectivement une charte de vie à l'école.
- Impliquer les élèves dans la rédaction du règlement intérieur (collèges et lycées) et rappeler les règles de vie dans les lieux communs.

Action 3 - Identifier les temps et espaces à risque (sanitaires, cour, couloirs, cantine...) afin de prévenir les tensions et garantir la sécurité émotionnelle

- Répartir stratégiquement les personnels de surveillance pendant les temps sensibles.
- Mener des enquêtes de climat scolaire auprès des élèves, des personnels et des parents.
- Effectuer un bilan annuel des fiches d'incidents, des punitions et des sanctions disciplinaires.
- Améliorer les conditions d'accueil à la cantine et dans les espaces collectifs et l'accès aux sanitaires.

Action 4 - Prévenir toutes les formes de violence en développant les compétences psycho-sociales, la communication non violente et des actions de prévention du harcèlement, dès le plus jeune âge

- Mettre en œuvre le programme PHARe dans toutes les classes et atteindre la labellisation niveau 3.
- Développer les ateliers de compétences psycho-sociales, de relaxation, de pratique théâtrale, d'empathie.
- Former les élèves au respect d'autrui.

État des lieux

- 100% des collèges ayant un CVC
- 100% des lycées ayant un CVL
- 55% des lycéens participants aux élections du CAVL

Indicateurs

- Le nombre de projets liés à l'engagement
- Le nombre d'actions du CESCE
- Le nombre de réunions des CVC, CVL
- Implication des partenaires dans les actions

OBJECTIF 2 - VALORISER L'ÉCOLE COMME UN LIEU DE VIE ET DÉVELOPPER LES CONDITIONS DU BIEN-ÊTRE À TRAVERS L'ENGAGEMENT DE TOUS

Actions



Actions académiques à mettre en œuvre

Action 1 - Faire de l'école, du collège ou du lycée un espace de vie accueillant, stimulant et sécurisant, où chaque élève peut s'épanouir pleinement

Action 2 - Donner aux élèves une place active dans la construction de leur bien-être à travers des projets citoyens, conseils, ambassadeurs, espaces d'expression ou initiatives solidaires

Action 3 - Développer des temps et des lieux dédiés au bien-être, à la détente, à l'écoute, à la coopération ou à la médiation

Action 4 – Renforcer les relations de coopération entre pairs et entre élèves et adultes

Action 5 - S'appuyer sur un maillage partenarial riche (associations, structures éducatives, culturelles et sportives) pour diversifier les actions et ancrer l'établissement dans son territoire



Partenaires associés

- Collectivité de Corse
- Mairies
- Associations
- Syvadec



Pour aller plus loin : vos ressources

- Liens, ressources

OBJECTIF 2 - VALORISER L'ÉCOLE COMME UN LIEU DE VIE ET DÉVELOPPER LES CONDITIONS DU BIEN-ÊTRE À TRAVERS L'ENGAGEMENT DE TOUS



Actions académiques à mettre en œuvre

Action 1 - Faire de l'école, du collège ou du lycée un espace de vie accueillant, stimulant et sécurisant, où chaque élève peut s'épanouir pleinement

- Créer et dynamiser un foyer, un coin lecture, un espace végétalisé ...
- Améliorer le cadre de vie par des projets d'embellissement et d'appropriation des locaux en lien avec les collectivités territoriales (mairies, Collectivité de Corse).
- Sécuriser les locaux et les abords des établissements scolaires.
- Créer des tiers lieux modulables à destination de tous.

Action 2 - Donner aux élèves une place active dans la construction de leur bien-être à travers des projets citoyens, conseils, ambassadeurs, espaces d'expression ou initiatives solidaires

- Mettre en place les conseils d'élèves et des espaces d'expression dans les écoles.
- Renforcer le rôle du CVC et CVL dans la vie de l'établissement dans les collèges et les lycées.
- Organiser la mise en œuvre effective des heures de vie de classe régulière dans les emplois du temps des élèves.
- Diversifier certains dispositifs : élèves ambassadeurs, médiation par les pairs, boîte à idées.

Action 3 - Développer des temps et des lieux dédiés au bien-être, à la détente, à l'écoute, à la coopération ou à la médiation

- Aménager des salles de détente et des espaces calmes pour les élèves et les adultes.
- Déployer des ateliers de relaxation pendant les temps de pause.

Action 4 - Renforcer les relations de coopération entre pairs et entre élèves et adultes

- Mettre en place des dispositifs de tutorat entre élèves.
- Créer des espaces d'expression verbale pour favoriser l'entraide et l'écoute.
- Organiser des jeux coopératifs et des débats à visée philosophique.

Action 5 - S'appuyer sur un maillage partenarial riche (associations, structures éducatives, culturelles et sportives) pour diversifier les actions et ancrer l'établissement dans son territoire

- Sensibiliser et prévenir les violences scolaires lors de journées avec les partenaires de l'école.
- Développer des partenariats dans le cadre des actions de développement durable et de santé.

AXE 3 – BIEN-ÊTRE

État des lieux

- De nombreuses actions sont déployées dans l'académie, il est toutefois nécessaire de pouvoir les répertorier afin de valoriser la dynamique existante.

Indicateurs

- Nombre d'actions collectives éco-citoyennes
- Nombre d'actions de formation à la gestion du stress, à la communication non-violente
- Nombre de projets artistiques en lien avec la coopération
- Nombre de dispositif d'intégration

OBJECTIF 3 - CONSOLIDER L'INCLUSION, LE RESPECT DE LA DIVERSITÉ ET LE SENTIMENT D'APPARTENANCE

Actions



Actions académiques à mettre en œuvre

Action 1 - Promouvoir des pratiques pédagogiques inclusives et valorisantes, qui développent l'estime de soi, le travail sur le langage, l'autonomie et la coopération

Action 2 - Favoriser l'engagement des élèves dans la vie de l'établissement via des actions collectives, éco-citoyennes ou culturelles qui nourrissent leur sentiment d'appartenance

Action 3 - Mettre en œuvre les conditions de la réussite éducative pour tous, en misant sur la confiance, la bienveillance, la diversité des parcours et la valorisation des réussites



Partenaires associés

- USEP
- UNSS
- EPA Corsica
- Syvadec
- Associations
- Partenaires culturels



Pour aller plus loin : vos ressources

- <https://www.education.gouv.fr/reussir-au-lycee/vie-lyceenne-41546>
- <https://www.education.gouv.fr/les-representants-des-eleves-au-college-et-au-lycee-7514>
- <https://eduscol.education.fr/1558/le-parcours-citoyen-de-l-eleve>
- <https://eduscol.education.fr/2277/le-comite-d-education-la-sante-la-citoyennete-et-l-environnement-cesce>

OBJECTIF 3 - CONSOLIDER L'INCLUSION, LE RESPECT DE LA DIVERSITÉ ET LE SENTIMENT D'APPARTENANCE



Actions académiques à mettre en œuvre

Action 1 - Promouvoir des pratiques pédagogiques inclusives et valorisantes, qui développent l'estime de soi, le travail sur le langage, l'autonomie et la coopération

- Former les enseignants et les élèves à la communication non violente.
- Renforcer les pratiques de pédagogie différenciée pour favoriser l'inclusion.
- Mettre en place des actions de sensibilisation des élèves à la gestion du stress et aux méthodes de travail plus efficaces.
- Développer les projets artistiques collectifs favorisant la coopération.

Action 2 - Favoriser l'engagement des élèves dans la vie de l'établissement via des actions collectives, éco-citoyennes ou culturelles qui nourrissent leur sentiment d'appartenance

- Mettre en place des outils de valorisation des talents (exposition, journal...).
- Organiser des semaines d'intégration (collège, lycée) et des journées thématiques.
- Déployer des initiatives de la part des élèves en faveur du développement durable.

Action 3 - Mettre en œuvre les conditions de la réussite éducative pour tous, en misant sur la confiance, la bienveillance, la diversité des parcours et la valorisation des réussites

- Améliorer l'accompagnement des élèves à besoins éducatifs particuliers, en renforçant la collaboration entre les acteurs.
- Faciliter la mobilisation des équipes ressources (personnels de santé, sociaux, d'aide, psychologues de l'Éducation nationale, ...).

AXE 3 – BIEN-ÊTRE

État des lieux

- L'académie a élaboré un guide d'accompagnement à la gestion des situations complexes afin d'accompagner l'ensemble des personnels.
- Les ENT, outils pédagogiques, de communication et de pilotage, constituent un levier essentiel pour l'amélioration du climat scolaire, ils méritent d'être exploités davantage. Leur efficacité repose sur 3 leviers : la formation, la simplification d'utilisation, et l'intégration à un projet éducatif collectif.

Indicateurs

- Taux de participation aux élections des représentants des parents d'élèves
- Taux de participation aux réunions parents-professeurs
- Nombre d'actions dans le cadre de la parentalité
- Nombre de formations à destination des parents d'élèves
- Nombre de formations en gestion des conflits
- Nombre de connexions aux ENT

OBJECTIF 4 - RENFORCER L'IMPLICATION DES PARENTS ET LA QUALITÉ DES RELATIONS ENTRE TOUS LES ACTEURS ÉDUCATIFS

Actions



Actions académiques à mettre en œuvre

Action 1 - Renforcer une communication claire, bienveillante et régulière avec les familles, pour créer une relation de confiance durable et partagée

Action 2 - Prévenir les tensions avec les familles en développant des espaces de dialogue, en travaillant les postures professionnelles, notamment dès la formation initiale

Action 3 - Développer une coopération structurée avec les partenaires de l'école (collectivités, PMI, ASE, CRIP, professionnels de santé et du social), pour une prise en charge globale et cohérente des élèves



Partenaires associés

- Elèves
- Parents
- associations de parents d'élèves
- associations spécialisés
- PJJ
- Professionnels de santé
- Collectivité de Corse
- Communes
- Canopé
- Université/INSPÉ
- Partenaires de sécurité et de prévention
- Justice



Pour aller plus loin : vos ressources

- <https://eduscol.education.fr/2186/parents-d-eleves>
- <https://eduscol.education.fr/2285/interventions-des-parents-d-eleves-dans-les-etablissements-scolaires>
- <https://eduscol.education.fr/3577/comment-agir-sur-le-climat-scolaire>

OBJECTIF 4 - RENFORCER L'IMPLICATION DES PARENTS ET LA QUALITÉ DES RELATIONS ENTRE TOUS LES ACTEURS ÉDUCATIFS



Actions académiques à mettre en œuvre

Action 1 - Renforcer une communication claire, bienveillante et régulière avec les familles, pour créer une relation de confiance durable et partagée

- Optimiser l'usage des outils numériques adaptés : ENT, Educartable, application mobile (Pronote, ...).
- Réinventer les moments d'échanges et de convivialité avec les familles (réunion parents-professeurs, conseil de classe, café des parents, réunion de suivi de la scolarité, remise des évaluations et des bulletins scolaires, kermesse, ...).

Action 2 - Prévenir les tensions avec les familles en développant des espaces de dialogue, en travaillant les postures professionnelles, notamment dès la formation initiale

- Mieux former les personnels à la gestion des conflits.
- Mutualiser les bonnes pratiques.
- Encourager les temps de concertation pour les équipes éducatives.
- Mettre en avant l'approche co-éducative lors des rencontres liées à des incidents disciplinaires.

Action 3 - Développer une coopération structurée avec les partenaires de l'école (collectivités, PMI, ASE, CRIP, professionnels de santé et du social), pour une prise en charge globale et cohérente des élèves

- Renforcer le lien avec les partenaires du soin et de la prévention.
- Favoriser l'accompagnement des familles par les personnels sociaux.
- Fluidifier la communication entre les acteurs.

AXE 3 – BIEN-ÊTRE

État des lieux

- Les élèves, confrontés dans leur parcours scolaire parfois complexes, nécessitent un soutien individualisé, une écoute attentive et un accompagnement en santé mentale pour favoriser leur réussite scolaire et leur bien-être. De même que les personnels expriment le besoin d'accompagnement renforcé, tant sur le plan professionnel qu'humain, afin de mieux faire face à la diversité des situations rencontrées. Par conséquent, les dispositifs existants gagneraient à être davantage visibles, mutualisés entre les équipes et soutenus par des actions de formation.

Indicateurs

- Nombre d'élèves en dispositif relais
- Nombres d'élève en décrochage
- Nombre d'élèves et de personnels ayant validé le PSC1
- Nombre de conseil de discipline
- Nombre de signalement CRIP
- Nombre d'actions pour la prévention du décrochage
- Nombre d'actions en santé mentale
- Nombre d'action de formation pour favoriser l'écoute et le soutien

OBJECTIF 5 – ACCOMPAGNER LES ÉLÈVES ET LES PERSONNELS EN FAVORISANT SOUTIEN, ÉCOUTE ET RECONNAISSANCE

Actions



Actions académiques à mettre en œuvre

Action 1 - Déployer des dispositifs de repérage précoce du mal-être, des fragilités ou du décrochage, en lien avec les personnels de santé, sociaux et les équipes éducatives

Action 2 - Former en continu tous les personnels à la gestion des conflits, au repérage des signaux faibles, à la prévention des situations complexes et aux ressources partenariales mobilisables

Action 3 - Encourager des relations professionnelles bienveillantes et solidaires, gages de bien-être au travail, de qualité éducative et de cohésion d'équipe



Partenaires associés

- Elèves
- Parents
- Associations de parents d'élèves
- Associations spécialisés
- Les maisons des adolescents
- La PJJ
- Professionnels de santé
- Collectivité de Corse
- Réseau Canopé
- Université/INSPÉ
- Partenaires de sécurité et de prévention
- Justice



Pour aller plus loin : vos ressources

- <https://www.education.gouv.fr/sante-scolaire-agir-pour-les-eleves-au-coeur-de-l-ecole-450423>
- <https://www.education.gouv.fr/lancement-des-assises-de-la-sante-scolaire-449995>
- <https://www.education.gouv.fr/agir-pour-la-sante-mentale-des-enfants-et-des-jeunes-450198>
- <https://www.education.gouv.fr/la-lutte-contre-le-decrochage-scolaire-7214>

OBJECTIF 5 – ACCOMPAGNER LES ÉLÈVES ET LES PERSONNELS EN FAVORISANT SOUTIEN, ÉCOUTE ET RECONNAISSANCE



Actions académiques à mettre en œuvre

Action 1 - Déployer des dispositifs de repérage précoce du mal-être, des fragilités ou du décrochage, en lien avec les personnels de santé, sociaux et les équipes éducatives

- Déployer un protocole de santé mentale.
- Créer un dispositif d'alerte pour les élèves en souffrance.
- Renforcer le partenariat avec la maison des adolescents.
- Développer les actions de prise en charge des élèves pour prévenir le décrochage scolaire en mobilisant les partenaires (PJJ, atelier relais, MLDS...).

Action 2 - Former en continu tous les personnels à la gestion des conflits, au repérage des signaux faibles, à la prévention des situations complexes et aux ressources partenariales mobilisables

- Mettre en place des formations de premiers secours à destination des personnels.
- Etoffer le guide d'accompagnement académique des situations complexes (gestion des conflits, gestion du stress ...).

Action 3 - Encourager des relations professionnelles bienveillantes et solidaires, gages de bien-être au travail, de qualité éducative et de cohésion d'équipe

- Expérimenter les ateliers de co-développement en faveur des personnels (échanges entre pairs, méthodes collaboratives, ...).

AXE 3 – BIEN-ÊTRE

État des lieux

- Les conditions de travail des personnels, à mettre en lumière dans le rapport social unique (RSU), révèlent la nécessité de renforcer le droit à la déconnexion et d'agir sur l'équilibre entre vie professionnelle et personnelle. La coordination des multiples dispositifs doit être plus affirmée afin d'assurer une diffusion accrue garantissant une amélioration de la qualité de vie au travail.

Indicateurs

- Élaboration du rapport social unique
- Actions de la feuille de route RH 2026
- Feuille de route égalité Femmes/Hommes
- Nombre de signalement RPS
- Nombre de formations à l'IA
- Nombre d'élèves repérés en cellule de veille
- Nombre de faits établissement
- Nombre de signalements à la cellule Stop-discr

OBJECTIF 6 - AMÉLIORER LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

Actions



Actions académiques à mettre en œuvre

Action 1 - Agir concrètement sur les conditions de travail des personnels

Action 2 - Respecter l'équilibre entre vie professionnelle et personnelle

Action 3 - Former les personnels à l'usage éthique de l'IA et des outils numériques

Action 4 - Déployer une politique active de prévention des risques psycho-sociaux (RPS)

Action 5 - Favoriser la coopération entre tous les acteurs éducatifs, sociaux et territoriaux

Action 6 - Créer des temps de convivialité et de coopération



Partenaires associés

- Professionnels de santé
- Réseau Canopé
- Université/INSPÉ
- Partenaires de sécurité et de prévention
- Justice



Pour aller plus loin : vos ressources

- <https://www.education.gouv.fr/des-mesures-en-faveur-de-la-sante-des-personnels-de-l-education-nationale-de-la-jeunesse-et-des-308993>
- https://www.education.gouv.fr/bo/2023/Hebdo48/MEN_A2332294C
- https://www.education.gouv.fr/bo/2025/Hebdo28/MENE_2519904C
- <https://www.education.gouv.fr/le-barometre-du-bien-etre-des-personnels-de-l-education-nationale-326266>
- <https://www.education.gouv.fr/grenelle-de-l-education-synthese-d-atelier-ecoute-et-proximite-309057>

OBJECTIF 6 - AMÉLIORER LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL



Actions académiques à mettre en œuvre

Action 1 - Agir concrètement sur les conditions de travail des personnels

- Favoriser une répartition harmonieuse du temps de travail.
- Développer des espaces de travail équipés.
- Développer des lieux de repos.

Action 2 - Respecter l'équilibre entre vie professionnelle et personnelle

- Instaurer une pause numérique et garantir le droit à la déconnexion.
- Faciliter, lorsque cela est possible, des temps de télétravail encadré.

Action 3 - Former les personnels à l'usage éthique de l'IA et des outils numériques

- Développer des formations permettant la différenciation pédagogique avec l'IA.
- Favoriser l'innovation pédagogique et administrative.
- Partager les chartes de bon usage.

Action 4 - Déployer une politique active de prévention des risques psycho-sociaux (RPS)

- Renforcer la médecine de prévention.
- Sensibiliser les encadrants aux signes de risques psycho-sociaux (RPS).
- Accompagner les personnels par la RH de proximité.

Action 5 - Favoriser la coopération entre tous les acteurs éducatifs, sociaux et territoriaux

- S'appuyer sur le service de défense et de sécurité académique (SDSA) pour traiter les signalements.
- Renforcer le rôle des cellules de veille et des groupes de prévention du décrochage scolaire.

Action 6 - Créer des temps de convivialité et de coopération

- Soutenir les dynamiques d'équipe, la reconnaissance du travail et le sentiment d'appartenance à la communauté éducative.
- Créer des temps d'échanges inter-établissements.
- Mobiliser les dispositifs innovants (TER et TNE).



AXE 4

Scola in paese

**Inscrire l'école rurale dans
une dynamique partenariale
d'excellence et d'ambition
scolaires**

La Corse, île montagne, se distingue par un grand nombre de territoires ruraux.

L'académie de Corse est caractérisée par l'existence d'un réseau scolaire très particulier, constituée de nombreux établissements et écoles de petite taille, souvent positionnés en réseau d'éducation prioritaire.

Afin de renforcer l'égalité des chances et de donner toute son attractivité au monde rural, une mise en réseau et une synergie de tous les acteurs éducatifs, culturels, économiques et sociaux du territoire est à privilégier.

Le soutien des établissements scolaires en milieu rural est une priorité.





Égalité des chances

Équité

Innovation

Partenariat

Dynamique

Continuité territoriale et pédagogique

Territoires

Proximité

Réseau

AXE 4

Scola in paese

Inscrire l'école rurale dans une dynamique partenariale d'excellence et d'ambition scolaires

+ Objectif 1
Garantir l'égalité des chances et l'ambition scolaire dans les territoires ruraux

+ Objectif 2
Assurer l'attractivité du métier d'enseignant dans les écoles et les collèges ruraux

+ Objectif 3
Renforcer l'inclusion scolaire en milieu rural

+ Objectif 4
Réaffirmer les relations partenariales pour sécuriser les parcours éducatifs de tous

État des lieux

- Une académie fortement rurale
- L'ambition scolaire reste très modeste malgré de bons résultats scolaires avec des conséquences sur l'orientation des élèves
- L'accès aux ressources culturelles, scientifiques et numériques reste limité au regard de la cherté des transports
- Une école rurale bien ancrée dans son territoire mais qui a des difficultés à s'ouvrir au monde

Indicateurs

- Taux de réussite aux évaluations nationales et aux examens pour les établissements ruraux
- Taux de poursuite d'études
- Nombre d'actions de prévention du décrochage scolaire
- Taux de décrochage scolaire des élèves
- Taux de sortie du système scolaire sans qualification

OBJECTIF 1 - GARANTIR L'ÉGALITÉ DES CHANCES ET L'AMBITION SCOLAIRE DANS LES TERRITOIRES RURAUX

Actions



Actions académiques à mettre en œuvre

Action 1 – Créer un observatoire académique des inégalités territoriales

Action 2 - Développer l'ambition scolaire

Action 3 - Éduquer à l'orientation et ouvrir le champ des possibles

Action 4 – Favoriser l'ouverture par l'usage du numérique

Action 5 - Renforcer le pilotage de proximité



Partenaires associés

- Association des maires
- Collectivité de Corse
- La Banque des territoires
- GIP La Trousse à projets



Pour aller plus loin : vos ressources

- Site du Réseau Canopé : educorsica.fr

OBJECTIF 1 - GARANTIR L'ÉGALITÉ DES CHANCES ET L'AMBITION SCOLAIRE DANS LES TERRITOIRES RURAUX



Actions académiques à mettre en œuvre

Action 1 – Créer un observatoire académique des inégalités territoriales

- À partir de l'analyse d'indicateurs de réussite éducative, proposer de manière régulière et partenariale, des pistes d'actions entre les établissements ruraux et urbains.
- Réduire les inégalités d'accès aux transports, aux équipements, à la culture, aux soins ...

Action 2 - Développer l'ambition scolaire

- Renforcer les partenariats avec les universités, grandes écoles, et centres de recherche pour proposer des stages de découverte ou des web-conférences dans les zones isolées.
- Consolider les dispositifs d'accompagnement favorisant l'ambition scolaire (cordées de la réussite, tutorat, mentorat ...).
- Favoriser l'ambition scolaire par des activités attractives (clubs scientifiques, culturels, artistiques, ...).

Action 3 - Éduquer à l'orientation et ouvrir le champ des possibles

- Renforcer l'éducation à l'orientation dès la 5^{ème} avec des visites d'entreprises, des forums des métiers itinérants dans les villages.
- Mettre en réseau les établissements scolaires avec les CFA et les lycées professionnels de la région pour des stages courts ou des immersions.

Action 4 - Favoriser l'ouverture par l'usage du numérique

- Développer des classes virtuelles inter-établissements (par exemple : options rares ou LV2 en collège).
- Assurer une continuité pédagogique (absentéisme, difficulté de transport ...).
- Poursuivre le déploiement du Territoire numérique éducatif (TNE) Corsica.

Action 5 – Renforcer le pilotage de proximité

- Nommer des référents "ruralité et ambition scolaire" dans chaque circonscription.
- Structurer un réseau académique des écoles rurales pour mutualiser les pratiques pédagogiques efficaces.

État des lieux

- Des équipes pédagogiques très investies mais dont l'instabilité est prégnante
- Une proportion d'enseignants titulaires plus faible qu'ailleurs
- Des difficultés de logement pour les enseignants

Indicateurs

- Nombre d'enseignants « stabilisés » depuis au moins 3 ans
- Nombre de postes vacants

OBJECTIF 2 - ASSURER L'ATTRACTIVITÉ DU MÉTIER D'ENSEIGNANT DANS LES ÉCOLES ET COLLÈGES RURAUX

Actions



Actions académiques à mettre en œuvre

Action 1 - Attirer et fidéliser les enseignants

Action 2 - Renforcer la formation et l'accompagnement

Action 3 - Promouvoir l'enseignement en zone rurale

Action 4 - Favoriser le travail en réseau et le sentiment d'appartenance



Partenaires associés

- Communes
- Associations
- Communauté de communes



Pour aller plus loin : vos ressources

- Site du Réseau Canopé : educorsica.fr

OBJECTIF 2 - ASSURER L'ATTRACTIVITÉ DU MÉTIER D'ENSEIGNANT DANS LES ÉCOLES ET COLLÈGES RURAUX



Actions académiques à mettre en œuvre

Action 1 - Attirer et fidéliser les enseignants

- Améliorer les conditions d'accès au logement (logement de fonction, aide au logement, ...).
- Proposer un accompagnement à l'installation (logement temporaire, aides au logement, guide pratique communal) en partenariat avec les collectivités locales.
- Développer des partenariats locaux pour faciliter l'accès aux transports, à la culture, au sport ...

Action 2 – Renforcer la formation et l'accompagnement

- Former les enseignants aux spécificités du rural : à l'approche pédagogique de la classe multi-niveaux (classe unique), à la relation familles-école et à la gestion de l'isolement.
- Mettre en place un tutorat renforcé pour les nouveaux enseignants en zones rurales, avec temps de concertation et visites croisées.
- Développer des communautés éducatives rurales apprenantes, avec des temps d'échange, co-développement professionnel et réseau inter-établissement.

Action 3 – Promouvoir l'enseignement en zone rurale

- Déployer une campagne de communication pour valoriser les atouts de la ruralité.
- Encourager les stages ou formations en zone rurale.
- Inciter à la mobilité des enseignants expérimentés vers les zones rurales par un accompagnement personnalisé et une valorisation RH.

Action 4 - Favoriser le travail en réseau et le sentiment d'appartenance

- Amener la formation au plus près des territoires.
- Organiser des regroupements pédagogiques réguliers entre enseignants exerçant dans le rural (inter-degrés, inter-établissements).
- Créer une plateforme collaborative académique "Écoles rurales innovantes", pour partager des ressources et projets.
- Inciter dans les projets d'établissement les actions liées à la coopération, l'inter-degré et l'ouverture.

État des lieux

- 3.91% des élèves en situation de handicap scolarisés en milieu ordinaire
- 34.3% des élèves notifiés pour un accompagnement par un AESH
- 1410 LPI
- 57 dispositifs d'inclusion (ULIS, UEMA, UEEA et DAR)
- 3 PAS
- 2.4% des élèves notifiés pour la mise à disposition de matériel adapté dans le 1er degré
- 27.1 % d'élèves notifiés pour une scolarisation avec appui d'une ULIS dans le 1er degré
- 25 % d'élèves notifiés pour une scolarisation avec appui d'une ULIS dans le 2nd degré

Indicateurs

- Nombre d'élèves en attente de place dans les établissements scolaires du médico-social
- Taux d'élèves en situation de handicap sans solution de scolarisation
- Nombre de PAS
- Nombre d'élèves bénéficiant de matériel adapté
- Nombre de locaux aménagés
- Nombre d'établissements scolaires labellisés « Établissement scolaire inclusif »
- Nombre de personnels formés sur le champ du handicap
- Part des élèves notifiés pour un accompagnement humain

OBJECTIF 3 – RENFORCER L'INCLUSION SCOLAIRE EN MILIEU RURAL

Actions



Actions académiques à mettre en œuvre

Action 1 - Organiser une cartographie des Pôles d'Appui à la Scolarité (PAS)

Action 2 - Développer l'école inclusive en réseau

Action 3 - Repenser l'organisation de la prise en charge des élèves à besoins éducatifs particuliers

Action 4 - Accompagner les parents des élèves à besoins éducatifs particuliers



Partenaires associés

- Communes
- ARS
- MDPH
- ADAPEI
- ARSEA



Pour aller plus loin : vos ressources

- <https://www.ac-corse.fr/le-service-public-de-l-ecole-inclusive-122015>
- <https://www.education.gouv.fr/la-scolarisation-des-eleves-en-situation-de-handicap-1022>
- <https://eduscol.education.fr/1137/ecole-inclusive>
- <https://eduscol.education.fr/1230/cap-ecole-inclusive>
- <https://www.education.gouv.fr/la-scolarisation-des-eleves-en-situation-de-handicap-textes-de-reference-et-rapports-7358>
- <https://www.education.gouv.fr/annee-scolaire-2024-2025-assurer-l-accessibilite-de-l-ecole-pour-tous-414990>
- <https://www.education.gouv.fr/etre-accompagnant-des-eleves-en-situation-de-handicap-aesh-12188>

OBJECTIF 3 – RENFORCER L'INCLUSION SCOLAIRE EN MILIEU RURAL



Actions académiques à mettre en œuvre

Action 1 – Organiser une cartographie des Pôles d'Appui à la Scolarité (PAS)

- Créer et rapprocher les PAS des territoires ruraux.

Action 2 – Développer l'école inclusive en réseau

- Accompagner les élèves à besoins éducatifs particuliers en mutualisant les ressources matérielles et humaines par le renforcement des équipes éducatives mobiles, ou de dispositifs partagés entre établissements (ULIS, SEGPA, RASED, AESH mutualisés).

Action 3 – Repenser l'organisation de la prise en charge des élèves à besoins éducatifs particuliers

- Favoriser le déplacement des professionnels de santé (orthophonistes, ergothérapeutes ...) dans les écoles du rural.

Action 4 – Accompagner les parents des élèves à besoins éducatifs particuliers

- Créer des espaces de dialogue et d'écoute entre les familles et les équipes éducatives.
- Diffuser un guide simplifié et adapté aux parcours inclusifs, aux démarches MDPH.
- Favoriser le maintien des dispositifs itinérants dans les zones éloignées (CMP, SESSAD).
- Développer l'accès au numérique éducatif pour éviter aux parents de se déplacer lors des équipes de suivi de scolarité (ESS).
- Proposer aux parents des élèves à besoins éducatifs particuliers de les accompagner dans les démarches administratives.

État des lieux

- La coopération et la mutualisation partenariale existe mais de manière inégale selon les territoires
- Des projets pédagogiques partenariaux existants mais trop peu nombreux
- Les TER et les TNE ne couvrent pas tous les territoires ruraux de l'académie

Indicateurs

- À l'échéance 2030, la totalité des écoles et collèges ruraux doivent être couverts par un TER

OBJECTIF 4 - RÉAFFIRMER LES RELATIONS PARTENARIALES POUR SÉCURISER LES PARCOURS ÉDUCATIFS DE TOUS



Actions

Actions académiques à mettre en œuvre

Action 1 – Renforcer les partenariats territoriaux et généraliser les TER

Action 2 - Favoriser des conventions partenariales

Action 3 - Créer des comités territoriaux éducatifs

Action 4 - Créer des projets inter-établissements

Action 5 - Renforcer l'orientation et la liaison collège-lycée

Action 6 - Former les équipes à la gestion de projets partenariaux



Partenaires associés

- Association des maires
- Communauté de communes
- Associations
- Collectivité de Corse
- CAF
- MSA
- Missions locales
- Réseau Canopé



Pour aller plus loin : vos ressources

- Site du Réseau Canopé : educorsica.fr

OBJECTIF 4 - RÉAFFIRMER LES RELATIONS PARTENARIALES POUR SÉCURISER LES PARCOURS ÉDUCATIFS DE TOUS



Actions académiques à mettre en œuvre

Action 1 – Renforcer les partenariats territoriaux et généraliser les TER

- Généraliser les territoires éducatifs ruraux (TER), en lien avec les collectivités territoriales.
- Coopérer avec les associations locales (culture, patrimoine, sport) pour proposer des projets éducatifs ancrés dans le territoire.
- Créer des "tiers-lieux éducatifs ruraux" (espaces partagés école-entreprises-assos pour les projets d'élèves).

Action 2 - Favoriser des conventions partenariales

- Clarifier les engagements de chaque acteur pour le suivi des élèves par la rédaction de conventions tripartites entre Éducation nationale, collectivité et réseau d'associations pour l'accompagnement des élèves (scolarité, transport, santé, numérique...).
- Conventionner avec les collectivités (mairies, départements, région) pour la rénovation des établissements ruraux.

Action 3 - Créer des comités territoriaux éducatifs

- Structurer les relations entre acteurs éducatifs, sociaux et territoriaux par la mise en place de comité de pilotage annuel par bassin rural incluant IEN, chefs d'établissement, élus, représentants associatifs.

Action 4 - Créer des projets inter-établissements

- Renforcer les continuités pédagogiques et créer du lien entre les écoles, collèges et lycées ruraux par la mise en place de projets communs autour d'une thématique (patrimoine corse, développement durable, numérique...).

Action 5 - Renforcer l'orientation et la liaison collège-lycée

- Sécuriser les transitions scolaires en milieu rural par l'organisation de mini-stages, de forums des métiers avec l'intervention de professionnels locaux, de rencontres inter-degrés.

Action 6 - Former les équipes à la gestion de projets partenariaux

- Donner les outils nécessaires pour piloter efficacement des projets dans les territoires ruraux grâce à des formations des cadres et enseignants sur la méthodologie de projet, la coéducation, ou les dispositifs d'inclusion.



L'école des mois

Les déterminants

l' un la
le les
des une

Les verbes

les pro

je tu il, elle

c
qu qu ch al



0
60

AXE 5

Orientation & formations

**Offrir des formations
adaptées pour une
orientation et un parcours
professionnel réussis**

Le parcours de formation tout au long de la vie est un enjeu national majeur.

Il s'agit de conforter le droit à la formation initiale, par apprentissage et continue afin de donner plusieurs chances à l'élève, futur citoyen, de se parfaire, de s'insérer dans la vie active ou de changer de trajectoire professionnelle.

Le projet « Scola 2030 » relève ce défi à l'échelle de notre territoire, mosaïque de bassin de vie ruraux et urbains, régis par la proximité des hommes, promesse de partenariat fertiles entre individus et acteurs institutionnels.





Formation

Orientation

Parcours

Avenir

Égalité filles-garçons

Métiers

Professionalisation

Emploi

Insertion

AXE 5

Orientation & formations

Offrir des formations adaptées pour une orientation et un parcours professionnel réussis

- + Objectif 1**
Construire des parcours choisis de réussite scolaire
- + Objectif 2**
Promouvoir l'équité territoriale et renforcer la mobilité
- + Objectif 3**
Renforcer les partenariats dans l'élaboration de la carte des formations
- + Objectif 4**
Améliorer l'employabilité par un renforcement des liens avec les entreprises
- + Objectif 5**
Anticiper sur les métiers de demain

État des lieux

- Un déterminisme social prégnant (20% des corses vivent sous le seuil de pauvreté)
- Un public vulnérable composé d'élèves identifiés à besoin éducatifs particuliers et souffrant de troubles moins visibles

Indicateurs

- Bilans départementaux et académiques de l'orientation et de l'affectation post-3ème
- Devenir des élèves bénéficiant d'un dispositif d'inclusion

OBJECTIF 1 - CONSTRUIRE DES PARCOURS CHOISIS DE RÉUSSITE SCOLAIRE

Actions



Actions académiques à mettre en œuvre

Action 1 – Créer un observatoire des parcours à l'échelle de l'académie

Action 2 – Former régulièrement les enseignants aux compétences liées à l'orientation

Action 3 – Permettre aux élèves de s'affranchir des stéréotypes de genre

Action 4 - Encourager l'engagement citoyen

Action 5 - Assurer une meilleure prise en charge de l'orientation des élèves en difficultés



Partenaires associés

- Collectivité de Corse
- CCI, CMA
- DREETS
- MDPH
- CFA
- Missions locales



Pour aller plus loin : vos ressources

- <https://www.onisep.fr>
- <https://www.education.gouv.fr/la-lutte-contre-le-decrochage-scolaire-7214>

OBJECTIF 1 - CONSTRUIRE DES PARCOURS CHOISIS DE RÉUSSITE SCOLAIRE



Actions académiques à mettre en œuvre

Action 1 – Créer un observatoire des parcours à l'échelle de l'académie

- Analyser les parcours des élèves du secondaire jusqu'à l'insertion professionnelle.
- Déployer un outil de traçabilité et de suivi de cohortes.

Action 2 – Former régulièrement les enseignants aux compétences liées à l'orientation

- Étoffer un plan de formation initiale et continue afin de sensibiliser les enseignants à l'orientation.

Action 3 – Permettre aux élèves de s'affranchir des stéréotypes de genre

- S'affranchir, par des stratégies de communication, des stéréotypes de genre et de l'autocensure.

Action 4 - Encourager l'engagement citoyen

- Développer des actions relatives à l'implication citoyenne (participation aux instances, bénévolat, engagement associatif ...) pour une meilleure valorisation des parcours scolaires.

Action 5 - Assurer une meilleure prise en charge de l'orientation des élèves en difficultés

- Informer du champ des possibles, en fonction des difficultés à surmonter.
- Développer des plans d'accompagnement individualisé avec des partenaires (Collectivité de Corse, MDPH, CFA, missions locales ...).

État des lieux

- Une offre de formation inégalement répartie sur le territoire
- Une démographie croissante et des bassins de vie disparates

Indicateurs

- Évolution de la carte des formations
- Nombre d'élèves impliqués dans les cordées de la réussite
- Études INSEE-Académie : mobilité des néo-bacheliers

OBJECTIF 2 - PROMOUVOIR L'ÉQUITÉ TERRITORIALE ET RENFORCER LA MOBILITÉ

Actions



Actions académiques à mettre en œuvre

Action 1 - Développer l'information en lien avec l'orientation et les branches professionnelles

Action 2 - Développer l'enseignement déporté

Action 3 - Varier les modalités de formation des élèves

Action 4 - Favoriser l'égalité d'accès



Partenaires associés

- CFA
- ONISEP
- Collectivité de Corse
- CROUS
- Université- Enseignement supérieur
- CCI
- Medef



Pour aller plus loin : vos ressources

- <https://www.onisep.fr>
- <https://www.insee.fr/fr/accueil>
- <https://www.isula.corsica/>
- <https://controle-pedagogique-apprentissage-en.fr/>

OBJECTIF 2 - PROMOUVOIR L'ÉQUITÉ TERRITORIALE ET RENFORCER LA MOBILITÉ



Actions académiques à mettre en œuvre

Action 1 – Développer l'information en lien avec l'orientation et les branches professionnelles

- Organiser des conférences territoriales des formations, conjointement avec les branches professionnelles, les acteurs économiques, les OPCO, la Collectivité de Corse ...
- Développer les salons de l'orientation.
- S'appuyer sur la complémentarité des acteurs afin de répondre au mieux aux vœux d'orientation.

Action 2 - Développer l'enseignement déporté

- Imaginer des modules de formation multi-sites sur des temps communs, accessibles en tous lieux.

Action 3 – Varier les modalités de formation des élèves

- Mutualiser les plateaux techniques en partageant les installations des organismes de formation.
- Renforcer la formation à distance (FOAD), à l'aide de plateformes d'e-learning.
- Déployer des tiers-lieux de formation
- Multiplier les espaces connectés permettant un accès local à des formations en ligne.

Action 4 – Favoriser l'égalité d'accès

- Envisager avec la Collectivité de Corse l'augmentation du nombre de places en internat.
- Renforcer l'accessibilité aux internats pour une meilleure égalité de chances entre territoire d'origine.
- Mieux informer les familles et les élèves sur les dispositifs d'aide sociale (bourses, fonds sociaux...).
- Lutter contre l'auto censure à la mobilité, en favorisant et en accompagnant à des parcours internationaux.

État des lieux

- La loi conduit à un modèle de compétences partagées
- Des métiers durablement en tension
- Des partenaires institutionnels dotés de moyens et d'outils différents

Indicateurs

- Publications des centres animation ressources d'information sur la formation-Observatoire régional emploi formation (CARIF OREF)
- Publications Direction de l'Animation de la recherche, des Études et des Statistiques (DARES)
- Bilan orientation, affectation post-bac
- Publications Contrat de plan régional de développement des formations et de l'orientation professionnelles (CPRDFOP)
- Plate-forme ORION

OBJECTIF 3 - RENFORCER LES PARTENARIATS DANS L'ÉLABORATION DE LA CARTE DES FORMATIONS

Actions



Actions académiques à mettre en œuvre

- Action 1** - Renforcer la coordination entre les partenaires
- Action 2** - Faciliter des parcours de formation diversifiés
- Action 3** - Identifier collectivement des formations adaptées aux besoins socio-économiques de certains territoires
- Action 4** - Définir collégalement les grandes orientations en matière d'emploi, de formation professionnelle et d'orientation
- Action 5** - S'appuyer sur les Campus des métiers et des qualifications pour renforcer le lien entre formation et tissu économique



Partenaires associés

- Collectivité de Corse
- CREFOP
- CFA
- ONISEP
- Université - Enseignement supérieur
- CCI, CMA
- Medef



Pour aller plus loin : vos ressources

- <https://orion.inserjeunes.beta.gouv.fr/>
- <https://www.isula.corsica/assemblea/docs/rapports/2024E3158-annexes.pdf>

OBJECTIF 3 - RENFORCER LES PARTENARIATS DANS L'ÉLABORATION DE LA CARTE DES FORMATIONS



Actions académiques à mettre en œuvre

Action 1 – Renforcer la coordination entre les partenaires

- Créer une commission partenariale portant sur la stratégie de formation et associant la Collectivité de Corse, l'académie de Corse, l'Université de Corse, la CCI, la CMA, la DRAAF, le Medef.
- Mettre en place un dialogue régulier entre instances.
- Définir une carte des formations régionales favorisant la complémentarité de l'offre de formation des différents acteurs vers une carte de formation partagée.

Action 2 – Faciliter des parcours de formation diversifiés

- Favoriser la mixité des parcours en multipliant des liaisons inter-établissements (scolaire/ apprentissage ; formation initiale / formation continue)

Action 3 – Identifier collectivement des formations adaptées aux besoins socio-économiques de certains territoires

- Disposer d'une carte des formations valorisant les spécificités d'un territoire (filières de la santé, du tourisme, de l'agro-alimentaire, du numérique, du commerce, du maritime, de l'environnement, de la transition énergétique ...).

Action 4 – Définir collégalement les grandes orientations en matière d'emploi, de formation professionnelle et d'orientation

- Relancer activement le CREFOP.

Action 5 – S'appuyer sur les Campus des métiers et des qualifications pour renforcer le lien entre formation et tissu économique

- Renforcer la visibilité des parcours de formation proposés par les Campus des métiers et des qualifications.

État des lieux

- 10,4 % de la population corse a entre 15 et 25 ans
- 10 % d'entre eux sont non-salariés (6.8 % au niveau national)
- Un secteur d'activité est prédominant : le tourisme

Indicateurs

- Taux d'insertion dans la vie professionnelle après une formation
- Nombre d'apprentis
- Nombre d'élèves inscrits en voie professionnelle publique
- Taux de réussite aux examens de la voie professionnelle

OBJECTIF 4 - AMÉLIORER L'EMPLOYABILITÉ PAR UN RENFORCEMENT DES LIENS AVEC LES ENTREPRISES

Actions



Actions académiques à mettre en œuvre

Action 1 - Veiller à la complémentarité par conventionnement avec les chambres consulaires

Action 2 - Promouvoir et sécuriser la voie de l'alternance

Action 3 - Créer une cité des métiers animée par les différents partenaires du réseau pour l'emploi

Action 4 - Valoriser les bureaux des entreprises en lycée professionnel

Action 5 - Conventionner avec les entreprises

Action 6 - Généraliser les mini-entreprises en collège et en lycée

Action 7 - Développer les dispositifs d'accompagnement



Partenaires associés

- GRETA-CFA
- CFA consulaires
- France Travail
- Mission locale
- Les partenaires socio-économiques
- CCI, CMA
- Le monde associatif
- L'enseignement supérieur



Pour aller plus loin : vos ressources

- <https://www.francetravail.fr/accueil/>
- <https://dares.travail-emploi.gouv.fr/>
- <https://www.education.gouv.fr/direction-de-l-evaluation-de-la-prospective-et-de-la-performance-depp-12389>

OBJECTIF 4 - AMÉLIORER L'EMPLOYABILITÉ PAR UN RENFORCEMENT DES LIENS AVEC LES ENTREPRISES



Actions académiques à mettre en œuvre

Action 1 - Veiller à la complémentarité par conventionnement avec les chambres consulaires

- Promouvoir les métiers.
- Mutualiser les équipements entre structures.

Action 2 - Promouvoir et sécuriser la voie de l'alternance

- Conventionner avec les CFA.
- Favoriser la mixité des parcours (scolaire, apprentissage, formation initiale, formation continue).

Action 3 – Créer une cité des métiers animée par les différents partenaires du réseau pour l'emploi

- Développer des partenariats opérationnels.

Action 4 – Valoriser les bureaux des entreprises en lycée professionnel

- Renforcer le rôle des bureaux des entreprises.

Action 5 – Conventionner avec les entreprises

- Construire des plans de formation sur la base des besoins à moyen et long termes des entreprises.

Action 6 - Généraliser les mini-entreprises en collège et en lycée

- Mettre en place des projets concrets et ludiques pour expérimenter l'entrepreneuriat et découvrir les métiers.

Action 7 - Développer les dispositifs d'accompagnement

- Pérenniser le dispositif des cordées de la réussite.
- Développer des actions de mentorat.
- Déployer le dispositif Avenir Pro et Ambition emploi.

État des lieux

- Des cycles d'évolution sociétale de plus en plus courts
- Un tissu très dense de TPE
- Évolution démographique et pyramide des âges

Indicateurs

- Publications CPRDFOP
- ORION
- Enquêtes nationales de type France 2030
- Publications Opérateurs de compétences (OPCO)

OBJECTIF 5 - ANTICIPER SUR LES MÉTIERS DE DEMAIN

Actions



Actions académiques à mettre en œuvre

Action 1 - Élaboration d'un observatoire croisé des compétences

Action 2 - Mieux sensibiliser aux usages et aux implications de l'IA

Action 3 - Soutenir la transition écologique et numérique

Action 4 - Développer des outils de veille partagés

Action 5 - Sensibiliser aux compétences psychosociales



Partenaires associés

- Collectivité de Corse
- CREFOP
- CFA
- ONISEP
- Universités - Enseignement supérieur
- CCI, CMA
- Medef



Pour aller plus loin : vos ressources

- <https://orion.inserjeunes.beta.gouv.fr/>
- <https://www.isula.corsica/assemblea/docs/rapports/2024E3158-annexes.pdf>

OBJECTIF 5 - ANTICIPER SUR LES MÉTIERS DE DEMAIN



Actions académiques à mettre en œuvre

Action 1 - Élaboration d'un observatoire croisé des compétences

- Adapter les formations aux métiers émergents, aux tensions de recrutement et aux nouveaux besoins.

Action 2 - Mieux sensibiliser aux usages et aux implications de l'IA

- Préparer les élèves et futurs citoyens aux bouleversements sociaux et à l'évolution des métiers.
- Déployer des modules de formation continue.

Action 3 – Soutenir la transition écologique et numérique

- Organiser des salons de sensibilisation aux nouveaux métiers qui en découlent.
- Soutenir le déploiement du Campus des métiers et des qualifications de la transition énergétique en Corse.

Action 4 – Développer des outils de veille partagés

- Se préparer à la montée en charge des GAFAM* dans le domaine de la formation.
(*GAFAM : Google (Alphabet), Apple, Facebook (Meta), Amazon et Microsoft)

Action 5 - Sensibiliser aux compétences psychosociales

- Préparer aux métiers de demain qui seront de plus en plus adossés au savoir-faire, à la résilience, à l'adaptabilité et aux compétences sociales.
- Déployer le dispositif ProFAN sur tout le territoire.
- Participer aux WorldSkills.



VEST'HEAT
CREATUREURCE

VEST'HEAT
CREATUREURCE

VEST'HEAT
CREATUREURCE

VEST'HEAT
CREATUREURCE



VEST'HEAT

VEST'HEAT

VEST'HEAT

AXE 6

Inclusion

**Renforcer les dispositifs
de l'école inclusive et
améliorer leur coordination**

Malgré les grandes avancées législatives et institutionnelles (loi du 11 février 2005, circulaires sur l'école inclusive, développement des PIAL, des PAS...) et le fort engagement de l'académie au plus près des territoires, les familles se heurtent encore trop souvent à un véritable itinéraire administratif et éducatif complexe et exigeant : démarches peu intuitives, manque d'informations claires, réponses tardives ou inadéquates, coordination insuffisante entre les structures scolaires, médico-sociales et administratives.

Du côté des équipes éducatives, les enseignants expriment un besoin croissant de formation, de repères clairs et de soutien dans la mise en œuvre des adaptations pédagogiques, face à la diversité des situations rencontrées en classe et à la complexité des dispositifs existants.

Dans ce contexte, l'accompagnement de chaque élève, quel que soit son profil, son handicap ou ses besoins éducatifs particuliers (EBEP), pour favoriser un parcours scolaire fluide, adapté et épanouissant, reste un défi majeur qui mobilise à la fois les personnels de l'Éducation nationale, les familles, les partenaires de santé et les structures médico-sociales. Il s'agit ainsi de dépasser la juxtaposition de dispositifs pour construire une véritable culture de l'inclusion à l'échelle des établissements, des bassins de formation et de l'académie et permettre une accessibilité universelle aux savoirs scolaires, aux espaces et aux autres.





Élèves

Familles

Partenaires

Inclusion

Coordination

Formation

Parcours

Accompagnement

Accessibilité

Ressources

Aménagement

Labellisation

AXE 6

Inclusion

Renforcer les dispositifs de l'école inclusive et améliorer leur coordination



Objectif 1

Assurer l'inclusion et la scolarisation de tous les élèves en adaptant les pratiques pédagogiques et en mettant en place des parcours personnalisés



Objectif 2

Renforcer la coordination entre les acteurs éducatifs, médico-sociaux et les familles pour une prise en charge efficace et harmonieuse des élèves à besoins spécifiques



Objectif 3

Former les enseignants, les AESH et les personnels éducatifs aux pratiques inclusives et aux pédagogies adaptées



Objectif 4

Améliorer l'identification et le suivi des élèves en difficulté grâce à des outils de repérage plus rapides et précis, ainsi qu'une meilleure fluidité des parcours



Objectif 5

Aménager l'environnement scolaire pour le rendre plus accessible, accueillant et adapté à la diversité des besoins des élèves

État des lieux

- 3.91% des élèves en situation de handicap scolarisés en milieu ordinaire
- 34.3% des élèves notifiés pour un accompagnement par un AESH
- 1410 LPI
- 57 dispositifs d'inclusion (ULIS, UEMA, UEEA et DAR)

Indicateurs

- Nombre de dispositifs d'accompagnement
- Diversité des outils numériques spécifiques
- Nombre de LPI
- Nombre d'élèves tuteurs
- Nombre d'élèves ayant intégré des dispositifs d'écoute et d'apaisement
- Nombre d'élèves en situation de handicap scolarisés en milieu ordinaire
- Part d'élèves notifiés pour une scolarisation dans un dispositif d'accompagnement

OBJECTIF 1 - ASSURER L'INCLUSION ET LA SCOLARISATION DE TOUS LES ÉLÈVES EN ADAPTANT LES PRATIQUES PÉDAGOGIQUES ET EN METTANT EN PLACE DES PARCOURS PERSONNALISÉS

Actions



Actions académiques à mettre en œuvre

Action 1 - Mieux adapter les pratiques pédagogiques pour répondre aux besoins individuels des élèves

Action 2 - Mettre en place des parcours personnalisés pour les élèves à besoins éducatifs particuliers (EBEP)

Action 3 - Favoriser l'inclusion des élèves en classe ordinaire

Action 4 - Créer un environnement inclusif et bienveillant au sein de la classe



Partenaires associés

- Parents
- MDPH
- ARS
- Collectivité de Corse
- Communes
- Structures médico-sociales
- Canopé
- Université/INSPÉ
- Centre de Ressources Autisme
- Associations
- CMP



Pour aller plus loin : vos ressources

- <https://www.ac-corse.fr/le-service-public-de-l-ecole-inclusive-122015>
- <https://www.education.gouv.fr/la-scolarisation-des-eleves-en-situation-de-handicap-1022>
- <https://eduscol.education.fr/1137/ecole-inclusive>
- <https://eduscol.education.fr/1230/cap-ecole-inclusive>
- <https://www.education.gouv.fr/la-scolarisation-des-eleves-en-situation-de-handicap-textes-de-reference-et-rapports-7358>
- <https://www.education.gouv.fr/annee-scolaire-2024-2025-assurer-l-accessibilite-de-l-ecole-pour-tous-414990>
- <https://www.education.gouv.fr/etre-accompagnant-des-eleves-en-situation-de-handicap-aesh-12188>

OBJECTIF 1 - ASSURER L'INCLUSION ET LA SCOLARISATION DE TOUS LES ÉLÈVES EN ADAPTANT LES PRATIQUES PÉDAGOGIQUES ET EN METTANT EN PLACE DES PARCOURS PERSONNALISÉS



Actions académiques à mettre en œuvre

Action 1 - Mieux adapter les pratiques pédagogiques pour répondre aux besoins individuels des élèves

- Adopter des outils de différenciation pédagogique : groupes de besoin, tutorat, adaptation des supports et rythmes d'apprentissage.
- Mettre en place des pratiques pédagogiques inclusives avec des adaptations spécifiques.
- Encourager l'utilisation d'outils numériques pour compenser les difficultés d'apprentissage avec l'appui des référents numériques.

Action 2 - Mettre en place des parcours personnalisés pour les élèves à besoins éducatifs particuliers (EBEP)

- Identifier les dispositifs d'accompagnement les plus appropriés (PPS, PAI, PAP, PPRE) en lien étroit avec les familles et les partenaires de santé.
- Formaliser les parcours scolaires dans le Livret de Parcours Inclusif (LPI).
- Proposer un accompagnement régulier en fonction des besoins évolutifs de chaque élève.
- Créer des ULIS lycées garantissant une orientation choisie et une insertion réussie.

Action 3 – Favoriser l'inclusion des élèves en classe ordinaire

- Permettre un travail en petits groupes différenciés ou par niveaux de compétences pour répondre aux besoins des élèves.
- Mettre en place des temps d'enseignement co-animés (co-enseignement) pour croiser les approches pédagogiques.
- Promouvoir le tutorat entre élèves pour renforcer la coopération et l'entraide.

Action 4 - Créer un environnement inclusif et bienveillant au sein de la classe

- Sensibiliser les élèves à la diversité et au handicap à travers des campagnes, ateliers ou témoignages.
- Promouvoir l'entraide et la bienveillance au sein de la classe et de l'établissement.
- Mettre en place des espaces d'apaisement et d'écoute pour les élèves en grande difficulté (dispositif d'auto-régulation, espace d'écoute, bureau d'aide rapide, ...).

État des lieux

- 99% taux de couverture des notifications ULIS
- 0.5 % d'élèves en situation de handicap sans solution de scolarisation
- 3 PAS

Indicateurs

- Nombre d'élèves en attente de place dans les établissements scolaires du médico-social
- Taux d'élèves en situation de handicap sans solution de scolarisation
- Taux de couverture des notifications ULIS (premier et second degrés)
- Nombre de PAS
- Répartition géographique des dispositifs d'accompagnement

OBJECTIF 2 - RENFORCER LA COORDINATION ENTRE LES ACTEURS ÉDUCATIFS, MÉDICO-SOCIAUX ET LES FAMILLES POUR UNE PRISE EN CHARGE EFFICACE ET HARMONIEUSE DES ÉLÈVES À BESOINS SPÉCIFIQUES

Actions



Actions académiques à mettre en œuvre

Action 1 - Structurer les échanges entre les acteurs autour des élèves à besoins spécifiques

Action 2 - Améliorer la communication avec les familles et les partenaires

Action 3 - Renforcer les liens avec les professionnels spécialisés

Action 4 - Mettre en place des outils communs de suivi partagés



Partenaires associés

- Parents
- MDPH
- ARS
- Collectivité de Corse
- Communes
- Structures médico-sociales
- Canopé
- Université/INSPÉ
- Centre de Ressources Autisme
- Associations
- CMP



Pour aller plus loin : vos ressources

- <https://www.ac-corse.fr/le-service-public-de-l-ecole-inclusive-122015>
- <https://www.education.gouv.fr/la-scolarisation-des-eleves-en-situation-de-handicap-1022>
- <https://eduscol.education.fr/1137/ecole-inclusive>
- <https://eduscol.education.fr/1230/cap-ecole-inclusive>
- <https://www.education.gouv.fr/la-scolarisation-des-eleves-en-situation-de-handicap-textes-de-reference-et-rapports-7358>
- <https://www.education.gouv.fr/annee-scolaire-2024-2025-assurer-l-accessibilite-de-l-ecole-pour-tous-414990>
- <https://www.education.gouv.fr/etre-accompagnant-des-eleves-en-situation-de-handicap-aesh-12188>

OBJECTIF 2 - RENFORCER LA COORDINATION ENTRE LES ACTEURS ÉDUCATIFS, MÉDICO-SOCIAUX ET LES FAMILLES POUR UNE PRISE EN CHARGE EFFICACE ET HARMONIEUSE DES ÉLÈVES À BESOINS SPÉCIFIQUES



Actions académiques à mettre en œuvre

Action 1 - Structurer les échanges entre les acteurs autour des élèves à besoins spécifiques

- Mettre en place systématiquement des équipes éducatives et de suivi de scolarisation.
- Organiser régulièrement des conseils de maîtres (écoles) ou des conseils pédagogiques. (collèges/lycées) pour coordonner les suivis.
- Créer des groupes de travail interdisciplinaires pour anticiper et planifier les adaptations.
- Partager une cartographie des acteurs à intégrer aux espaces numériques de travail des établissements.
- Rendre les sigles utilisés dans le champ de l'inclusion accessibles à tous (glossaire).

Action 2 - Améliorer la communication avec les familles et les partenaires

- Développer la coéducation avec les parents via des réunions d'information et de suivi.
- Renforcer la communication entre les établissements médico-sociaux, la MDPH, les professionnels de santé et les familles.
- Formaliser les protocoles administratifs et pédagogiques à destination des familles.
- Créer un livret d'accompagnement à destination des familles et des enseignants.

Action 3 – Renforcer les liens avec les professionnels spécialisés

- Travailler en étroite collaboration avec les RASED, SESSAD, CMP, orthophonistes, ergothérapeutes, EMAS...
- Organiser des temps de concertation avec les partenaires extérieurs pour harmoniser les actions.
- Améliorer l'articulation entre les PAS, PIAL, AESH et enseignants référents.
- Renforcer les temps de travail commun avec la MDPH, les professionnels de santé et du médico-social.

Action 4 - Mettre en place des outils communs de suivi partagés

- Déployer un espace numérique pour centraliser les informations, bilans et documents partagés.
- Créer des fiches de suivi positives en fonction du handicap et des besoins de chaque élève permettant d'évaluer les progrès.

État des lieux

- 27.1 % d'élèves notifiés pour une scolarisation avec appui d'une ULIS dans le 1er degré
- 25 % d'élèves notifiés pour une scolarisation avec appui d'une ULIS dans le 2nd degré

Indicateurs

- Nombre de personnels formés sur le champ du handicap
- Nombre d'enseignants spécialisés
- Nombre de tutorats ou de parrainage des AESH
- Nombre de temps de co-formation
- Fréquence des réunions du groupe référents école inclusive
- Part des élèves notifiés pour un accompagnement humain

OBJECTIF 3 - FORMER LES ENSEIGNANTS, LES AESH ET LES PERSONNELS ÉDUCATIFS AUX PRATIQUES INCLUSIVES ET AUX PÉDAGOGIES ADAPTÉES

Actions



Actions académiques à mettre en œuvre

Action 1 - Renforcer la formation initiale et continue sur l'inclusion scolaire

Action 2 - Renforcer les compétences professionnelles des AESH pour mieux accompagner les élèves

Action 3 - Développer une culture de travail collaboratif au sein des équipes éducatives

Action 4 - Intégrer les outils numériques et les ressources adaptées dans les pratiques



Partenaires associés

- Parents
- MDPH
- ARS
- Collectivité de Corse
- Communes
- Structures médico-sociales
- Canopé
- Université/INSPÉ
- Centre de Ressources Autisme
- Associations
- CMP



Pour aller plus loin : vos ressources

- <https://www.ac-corse.fr/le-service-public-de-l-ecole-inclusive-122015>
- <https://www.education.gouv.fr/la-scolarisation-des-eleves-en-situation-de-handicap-1022>
- <https://eduscol.education.fr/1137/ecole-inclusive>
- <https://eduscol.education.fr/1230/cap-ecole-inclusive>
- <https://www.education.gouv.fr/la-scolarisation-des-eleves-en-situation-de-handicap-textes-de-reference-et-rapports-7358>
- <https://www.education.gouv.fr/annee-scolaire-2024-2025-assurer-l-accessibilite-de-l-ecole-pour-tous-414990>
- <https://www.education.gouv.fr/etre-accompagnant-des-eleves-en-situation-de-handicap-aesh-12188>

OBJECTIF 3 - FORMER LES ENSEIGNANTS, LES AESH ET LES PERSONNELS ÉDUCATIFS AUX PRATIQUES INCLUSIVES ET AUX PÉDAGOGIES ADAPTÉES



Actions académiques à mettre en œuvre

Action 1 - Renforcer la formation initiale et continue sur l'inclusion scolaire

- Généraliser la formation continue pour les enseignants sur les troubles DYS, le TDAH, la gestion des émotions et la différenciation.
- Assurer une meilleure formation initiale des enseignants et des AESH sur la prise en charge des EBEP.
- Sensibiliser les personnels à la diversité, au handicap et à la coéducation.

Action 2 - Renforcer les compétences professionnelles des AESH pour mieux accompagner les élèves

- Renforcer la formation et la montée en compétences des AESH sur les troubles spécifiques et les gestes adaptés.
- Mettre en place un tutorat ou parrainage entre AESH expérimentés et nouveaux accompagnants.
- Clarifier les rôles et responsabilités des AESH dans l'équipe éducative.

Action 3 – Développer une culture de travail collaboratif au sein des équipes éducatives

- Organiser régulièrement des temps de co-formation entre enseignants, AESH, médecins et infirmiers scolaires, psychologues et partenaires.
- Favoriser les temps de mutualisation, d'expériences et de bonnes pratiques inclusives.
- Mettre en place un groupe référent « école inclusive » dans chaque établissement.

Action 4 - Intégrer les outils numériques et les ressources adaptées dans les pratiques

- Former les personnels à l'utilisation d'outils numériques spécifiques pour compenser les troubles d'apprentissage.
- Créer des ressources communes accessibles à tous les membres de l'équipe pédagogique.
- Former les référents numériques chargés de l'accompagnement à l'utilisation d'outils inclusifs et de l'IA.

État des lieux

- 2.6 % des élèves ont bénéficié d'une visite médicale dans leur 6ème année
- 85% des élèves ont bénéficié d'un dépistage infirmier dès la 12ème année

Indicateurs

- Nombre de visites médicales et de dépistages
- Nombre de carnets de suivi
- Fréquence des liaisons inter-cycles
- Indicateurs scolaires, sociaux et de bien-être

OBJECTIF 4 - AMÉLIORER L'IDENTIFICATION ET LE SUIVI DES ÉLÈVES EN DIFFICULTÉ GRÂCE À DES OUTILS DE REPÉRAGE PLUS RAPIDES ET PRÉCIS, AINSI QU'UNE MEILLEURE FLUIDITÉ DES PARCOURS

Actions



Actions académiques à mettre en œuvre

Action 1 - Optimiser le repérage précoce des élèves en difficulté

Action 2 - Mettre en œuvre un suivi personnalisé de chaque élève

Action 3 - Faciliter la transition entre les cycles et les structures

Action 4 - Suivre l'efficacité des mesures inclusives mises en place



Partenaires associés

- Parents
- MDPH
- ARS
- Collectivité de Corse
- Communes
- Structures médico-sociales
- Canopé
- Université/INSPÉ
- Centre de Ressources Autisme
- Associations
- CMP



Pour aller plus loin : vos ressources

- <https://www.ac-corse.fr/le-service-public-de-l-ecole-inclusive-122015>
- <https://www.education.gouv.fr/la-scolarisation-des-eleves-en-situation-de-handicap-1022>
- <https://eduscol.education.fr/1137/ecole-inclusive>
- <https://eduscol.education.fr/1230/cap-ecole-inclusive>
- <https://www.education.gouv.fr/la-scolarisation-des-eleves-en-situation-de-handicap-textes-de-referance-et-rapports-7358>
- <https://www.education.gouv.fr/annee-scolaire-2024-2025-assurer-l-accessibilite-de-l-ecole-pour-tous-414990>
- <https://www.education.gouv.fr/etre-accompagnant-des-eleves-en-situation-de-handicap-aesh-12188>

OBJECTIF 4 - AMÉLIORER L'IDENTIFICATION ET LE SUIVI DES ÉLÈVES EN DIFFICULTÉ GRÂCE À DES OUTILS DE REPÉRAGE PLUS RAPIDES ET PRÉCIS, AINSI QU'UNE MEILLEURE FLUIDITÉ DES PARCOURS



Actions académiques à mettre en œuvre

Action 1 - Optimiser le repérage précoce des élèves en difficulté

- Organiser des visites médicales et des dépistages systématiques au sein de l'établissement.
- Diffuser une enquête sur l'inclusivité pour recueillir les besoins perçus par les équipes et les élèves.
- Établir des synthèses de classe pour identifier rapidement les élèves à besoins spécifiques.

Action 2 - Mettre en œuvre un suivi personnalisé de chaque élève

- Créer des fiches d'axes de progrès et des carnets de suivi pour les élèves EBEP permettant aux parents d'accompagner leur enfant.
- Évaluer et ajuster les dispositifs de suivi individualisé (PPRE, PAP, PPS, PAI).
- Mettre en place un accompagnement ajusté et évolutif avec des bilans réguliers.

Action 3 – Faciliter la transition entre les cycles et les structures

- Améliorer la communication entre les établissements (écoles, collèges, lycées) pour préparer les transitions.
- Organiser des conseils pédagogiques inter-degrés avec les équipes de liaison.
- Accompagner les élèves déscolarisés pour raisons médicales à l'aide de dispositifs adaptés.

Action 4 - Suivre l'efficacité des mesures inclusives mises en place

- Mettre en place des comités de suivi associant les familles, les enseignants, les AESH et les partenaires.
- Évaluer les projets inclusifs et dispositifs d'auto-régulation pour les ajuster au fil du temps.
- Utiliser des indicateurs de progression pour mesurer l'impact des actions mises en œuvre.

État des lieux

- 2.4% des élèves notifiés pour la mise à disposition de matériel adapté dans le 1er degré
- 16.6 % des élèves notifiés pour la mise à disposition de matériel adapté dans le 2nd degré
- 75.8 % de taux de couverture des prescriptions de mise à dispositions

Indicateurs

- Nombre d'élèves bénéficiant de matériel adapté
- Délai moyen de délivrance de matériel pédagogique adapté
- Nombre de locaux aménagés
- Nombre d'établissements scolaires labellisés « Établissement scolaire inclusif »

OBJECTIF 5 - AMÉNAGER L'ENVIRONNEMENT SCOLAIRE POUR LE RENDRE PLUS ACCESSIBLE, ACCUEILLANT ET ADAPTÉ À LA DIVERSITÉ DES BESOINS DES ÉLÈVES

Actions



Actions académiques à mettre en œuvre

Action 1 - Adapter les locaux et les espaces scolaires pour garantir l'accessibilité à tous

Action 2 - Développer un environnement numérique inclusif et accessible

Action 3 - Favoriser une organisation spatiale qui soutient l'inclusion

Action 4 - Développer une culture de l'inclusion au sein de chaque établissement scolaire



Partenaires associés

- Parents
- MDPH
- ARS
- Collectivité de Corse
- Communes
- Structures médico-sociales
- Canopé
- Université/INSPÉ
- Centre de Ressources Autisme
- Associations
- CMP



Pour aller plus loin : vos ressources

- <https://www.ac-corse.fr/le-service-public-de-l-ecole-inclusive-122015>
- <https://www.education.gouv.fr/la-scolarisation-des-eleves-en-situation-de-handicap-1022>
- <https://eduscol.education.fr/1137/ecole-inclusive>
- <https://eduscol.education.fr/1230/cap-ecole-inclusive>
- <https://www.education.gouv.fr/la-scolarisation-des-eleves-en-situation-de-handicap-textes-de-reference-et-rapports-7358>
- <https://www.education.gouv.fr/annee-scolaire-2024-2025-assurer-l-accessibilite-de-l-ecole-pour-tous-414990>
- <https://www.education.gouv.fr/etre-accompagnant-des-eleves-en-situation-de-handicap-aesh-12188>

OBJECTIF 5 - AMÉNAGER L'ENVIRONNEMENT SCOLAIRE POUR LE RENDRE PLUS ACCESSIBLE, ACCUEILLANT ET ADAPTÉ À LA DIVERSITÉ DES BESOINS DES ÉLÈVES



Actions académiques à mettre en œuvre

Action 1 - Adapter les locaux et les espaces scolaires pour garantir l'accessibilité à tous

- Planifier les travaux pour la mise aux normes PMR (Personnes à Mobilité Réduite) dans les établissements en lien avec les collectivités territoriales.
- Réorganiser les salles de classe pour permettre des déplacements fluides et l'utilisation de matériel spécifique.
- Créer des espaces d'apaisement et de gestion du stress (SAS, coins d'écoute) pour accueillir les élèves en situation de crise ou d'anxiété.
- Aménager les espaces extérieurs (cours, couloirs, escaliers) pour favoriser l'autonomie des élèves à mobilité réduite.

Action 2 - Développer un environnement numérique inclusif et accessible

- Équiper les salles en matériel numérique adapté (ordinateurs avec logiciels spécifiques, tablettes, casques audio, claviers adaptés).
- Mettre en place des espaces de visioconférence pour assurer la continuité pédagogique à distance, notamment pour les élèves déscolarisés pour raisons médicales.
- Déployer une plateforme numérique inclusive pour centraliser les ressources pédagogiques, outils de suivi et supports différenciés.

Action 3 – Favoriser une organisation spatiale qui soutient l'inclusion

- Aménager les classes en îlots ou en zones de travail pour permettre des regroupements différenciés selon les besoins.
- Créer des espaces fonctionnels spécifiques pour les AESH (zones de repli, points de coordination, matériel dédié).
- Adapter les lieux d'accueil (salles d'étude, CDI, cantines) pour qu'ils soient accessibles et agréables à tous les élèves.
- Favoriser l'installation de dispositifs sensoriels (éclairage tamisé, mobilier ergonomique, outils visuels, sonneries ...) pour les élèves ayant des troubles neuro-développementaux.

Action 4 - Développer une culture de l'inclusion au sein de chaque établissement scolaire

- Organiser des campagnes de sensibilisation à l'accessibilité et au handicap visibles dans l'espace scolaire.
- Créer un environnement valorisant la diversité (expositions, affichages, témoignages d'élèves, portraits de parcours).
- Engager l'ensemble de la communauté éducative dans une démarche de labellisation « Établissement scolaire inclusif ».



Chard
your
Lucke

Sigles

ADAPEI : association départementale de parents et d'amis des personnes handicapées mentales

AESH : accompagnant(e) d'élève en situation de handicap

ARS : agence régionale de santé

ARSEA : association régionale spécialisée d'action sociale, d'éducation et d'animation

ASE : aide sociale à l'enfance

ASH : adaptation scolaire et scolarisation des élèves en situation de handicap

CAF : caisse d'allocations familiales

CARIF OREF : centre d'animation et de ressources de l'information sur la formation- observatoire régional emploi formation

CCI : chambre de commerce et d'industrie

CDI : centre de documentation et d'Information

CESCE : comité d'éducation à la santé, à la citoyenneté et à l'environnement

CFA : centre de formation d'apprentis

CMA : chambre des métiers et de l'artisanat

CMP : centre médico-psychologique

CNL : centre national du livre

CPRDFOP : contrat de plan régional de développement des formations et de l'orientation professionnelles

CREFOP : comité régional de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelles

CRIP : cellule de recueil des informations préoccupantes

CROUS : centre régional des œuvres universitaires et scolaires

CVC : conseil de vie collégienne

CVL : conseil de vie lycéenne

DAR : dispositif d'autorégulation

DNB : diplôme national du brevet

DNL : discipline non linguistique

DPSA : division de la prospective et des statistiques académiques

DREETS : direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités

DYS : troubles spécifiques du langage et des apprentissages (dyslexie, dysorthographe, dyscalculie, dyspraxie, dysgraphie, dysphasie)

EBEP : élèves à besoins éducatifs particuliers

ENT : environnement numérique de travail

EPL : établissement public local d'enseignement

ERASMUS : european action scheme for the mobility of university students

ESS : équipe de suivi de scolarité

FOAD : formation ouverte à distance

GEF : groupements d'employeurs pour la formation

GIP : groupement d'intérêt public

IA : intelligence artificielle

IA-DASEN : inspecteur(trice) d'académie – directeur(trice) académique des services de l'éducation nationale

INEN : inspecteur(trice) de l'éducation nationale

IFÉ : institut français de l'éducation

INSEE : institut national de la statistique et des études économiques

INSPÉ : institut national supérieur du professorat et de l'éducation

LCC : langue et culture corses

Master MEEF : métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation

LPI : livret de parcours inclusif

MDPH : maison départementale des personnes handicapées

MLDS : mission de lutte contre le décrochage scolaire

MSA : mutualité sociale agricole

ONISEP : office national d'information sur les enseignements et les professions

OPCO : opérateur de compétences

ORION : outil d'aide à la transformation de la carte des formations

PAI : projet d'accueil individualisé

PAP : plan d'accompagnement personnalisé

PAS : pôle d'appui à la scolarité

PEP : pupilles de l'enseignement public (association)

pHARe : programme de lutte contre le harcèlement à l'école

PIAL : pôle inclusif d'accompagnement localisé

PJJ : protection judiciaire de la jeunesse

PMI : protection maternelle et infantile

PPRE : programme personnalisé de réussite éducative

PPS : projet personnalisé de scolarisation

RASED : réseau d'aide spécialisée aux élèves en difficulté

RPS : risques psycho-sociaux

SAS : structure d'aide à la scolarité

SEGPA : section d'enseignement général et professionnel adapté

SESSAD : service d'éducation spéciale et de soins à domicile

SIFA : système d'information sur la formation des apprentis

TDH : trouble déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité

TER : territoires éducatifs ruraux

TNE : territoire numérique éducatif

TPE : très petite entreprise

UEEA : unité d'enseignement élémentaire autisme

UEMA : unité d'enseignement maternelle autisme

ULIS : unité localisée pour l'inclusion scolaire

UNSS : union nationale du sport scolaire

USEP : union sportive de l'enseignement du premier degré



RÉGION ACADÉMIQUE
CORSE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Scola

2030

PROJET ACADÉMIQUE 2025 - 2030

www.ac-corse.fr/scola2030

